4me année. - N° 1123 - Ed. A

DIX CENTIMES

Mardi 13 et Mercredi 14 Novembre 1917

ABONNEMENT
Bruxelles – Province – Etranger
Les abonnements sont reçus exclusivement par tous les BUREAUX DE POSTES.
Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement au bureau de poste qui a délivré l'abonnement.
PRIX DES ABONNEMENTS :
3 mois : Fr. 9.00 — 2 mois : Fr. 6.00 — 1 mois : Fr. 3.00
TIRAGE : 125,000 par jour

Le Bruxellois

JOURNAL QUOTIDIEN INDEPENDANT

ANNONCES
Faits divers et Echos . . . . . La ligne, fr. 5.00
Nécrologie 3.00
Annonces commerciales 2.00
Annonces financières 2.00
PETITES ANNONCES. . . La grande ligne. 2.00
Rédacteur en chef : René ARMAND
Rédaction, Administration, Publicité, Ventes :
BRUXELLES, 33-35, rue de la Caserne.
TIRAGE : 125,000 par jour

L'Absolutisme, le Droit divin
ET LE
Civilisme réactionnaire de Bossuet

Les Théories politiques et le droit international en France jusqu'au dix-huitième siècle, tel est l'objet d'un savant travail de M. Ernest Nys. L'auteur est déjà connu par sa collaboration à l' « Information » (de Bruxelles) et par la traduction des « Principes de Droit naturel » de Lorimer. Ce petit livre résume de longues lectures et de judicieuses réflexions. C'est une sérieuse contribution à l'histoire du droit.

Notre collaborateur George-Robert d'Arsac nous en adresse un détaché particulièrement curieux qui éclaire d'un jour sans banalité une des grandes figures du dix-septième siècle.

On n'insistera jamais assez sur l'influence néfaste qu'exerça Bossuet. Pendant des années, il régna — l'expression n'est pas excessive — sur l'Eglise de France. Quelle force n'eurent pas nécessairement ses enseignements et combien ses thèses despotiques ne contribuèrent-elles pas à détruire ce qui pouvait rester encore de notion de liberté! Un esprit bizarre, mais singulièrement vigoureux, le comte de Montlosier, l'a parfaitement saisi. Dans les pages qu'il consacre à la guerre entreprise par la monarchie contre la féodalité et dans lesquelles il attaque le despotisme royal, il signale l'œuvre des légistes, et parallèlement à cette œuvre, il montre le roi envoyant les maximes de despotisme à Bossuet « pour recevoir une couverture religieuse ». Le mot est juste. Arrêtons-nous devant les idées politiques de Bossuet; examinons la « couverture religieuse » qu'il donna aux théories les plus dures...

Ses idées politiques apparaissent déjà dans plusieurs de ses oraisons funèbres, mais elles sont surtout développées dans le *Discours sur l'histoire universelle*, dans la *Politique tirée de l'Ecriture sainte* et dans le *Cinquième avertissement aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu*. Les deux premiers ouvrages furent composés pour couronner l'éducation du Dauphin. Le deuxième est incomplet; il fut publié en 1709 par l'abbé Bossuet; les six premiers livres avaient été écrits pour le royal élève; en 1693, l'auteur se remit à l'œuvre; puis il abandonna sa besogne, à laquelle il revint en 1703. Buckle qualifie le *Discours sur l'histoire universelle* d'audacieuse tentative pour rabaisser l'histoire au rôle de servante de la théologie. M. Flint critique la sévérité de l'illustre écrivain anglais; il est cependant obligé de reconnaître que le génie qui respire dans cette œuvre de Bossuet n'est ni scientifique ni philosophique, mais purement oratoire. Les *Avertissements aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu* datent de 1689 et de 1690. Les circonstances étaient graves. La France assistait aux ignominies qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes; du dehors seul venaient des protestations éloquentes contre la tyrannie et l'éclatante affirmation de la légitimité de la tolérance religieuse et de la nécessité de la liberté politique, unique garantie de la liberté civile. En Angleterre, l'allié de Louis XIV avait été précipité du trône; Guillaume d'Orange avait convoqué le Parlement sous forme de convocation nationale; les communes avaient déclaré qu'il y avait contrat entre le roi et le peuple, et que le roi ayant rompu son contrat, le trône était vacant. Un homme éleva la voix et fit à ses compatriotes la critique du gouvernement de Louis XIV. C'était Pierre Jurieu.

Il était né en 1637, il avait professé l'hébreu et la théologie à l'Académie protestante de Sedan, que Louis XIV supprima en 1681, quoiqu'elle fut protégée par le traité signé entre le roi et le duc de Bouillon, et il s'était réfugié dans les Provinces-Unies, où il mourut en 1713. Là furent composées les pages vigoureuses qui eurent sur les réformés de tous les pays la plus grande influence et où il ne se borne point aux questions théologiques, mais où il examine avec une admirable indépendance d'esprit les problèmes politiques. Les *Lettres pastorales adressées aux fidèles de France qui gémissent sous la captivité de Babylone, où sont dissipées les illusions que M. de Meaux dans sa lettre pastorale et les autres convertisseurs emploient pour séduire*, sont écrites entre 1686 et 1689; les *Soupirs de la France esclave qui aspire après la liberté* paraissent en 1689 et 1690. Jurieu lutte corps à corps avec les théories despotiques; il les réfute, les démolit, en montre le côté véritablement criminel. La France ne comprenait rien à la révolution qui se produisait à ce moment en Angleterre, comme elle n'avait rien compris à la révolution de 1648. Du fond de l'exil, le pasteur protestant prêche le principe de la souveraineté du peuple, et, ne se contentant pas d'écrire, il ne cesse de plaider, devant Guillaume III et devant les Etats généraux des Provinces-Unies, la cause sacrte des proscrits de France. Un autre écrivain illustre, Pierre Bayle, séjournait à cette même époque dans l'hospitalière Hollande. Il était né en 1647 et mourut en 1712; il avait, comme Jurieu, professé à l'Académie protestante de Sedan. A Rotterdam, il eut avec Jurieu de vives polémiques; à l'âme ardente de ce dernier, le scepticisme de Bayle semblait plein de péril; mais la postérité ne peut oublier que le *Dictionnaire historique et critique* fournit au philosophisme du dix-huitième siècle de nombreuses armes; elle ne peut non plus perdre de vue que dans le *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ : Contrains-les d'entrer*, se trouve une admirable défense de la tolérance en matière religieuse.

Dans le domaine de la spéculation politique, Bossuet est le représentant véritable des théories gouvernementales. « Absolu sans réplique, écrit le duc de Saint-Simon, Louis XIV avait éteint et absorbé jusqu'aux dernières traces, jusqu'aux idées, jusqu'au souvenir de tout autre pouvoir qu'émané de lui seul. Devant Louis XIV le seul nom de *lois*, de *droit* était devenu un crime. » Ce sont les orgueilleuses prétentions du despote que l'évêque de Meaux a formulées dans ses écrits. Aux yeux de Bossuet, les princes sont sacrés. Il faut remonter au brahmanisme pour rencontrer semblable idolâtrie de la royauté. « Ce monde, privé de rois, étant de tous côtés bouleversé par la crainte, pour la conservation de tous les êtres, le Seigneur créa un roi en prenant des particules éternelles de la substance d'Indra, d'Aneila, de Yama, de Soûrya, d'Agni, de Varouna, Tchanda et de Couvera; et c'est parce qu'un roi a été formé de parcelles tirées de l'essence de ces principaux dieux qu'il surpasse en éclat tous les autres mortels. » Ainsi s'expriment les lois de Manou. Elles ajoutent : « De même que le soleil, le roi brûle les yeux et le cœur et personne sur la terre ne peut le regarder en face. Il est le feu, le vent, le soleil, le génie qui préside à la lune, le roi de la justice, le dieu des richesses, le dieu des cieux et le souverain firmament par sa puissance. On ne doit pas mépriser un monarque, même dans l'enfance, en disant : c'est un simple mortel, car c'est une grande divinité sous une forme humaine. » Bossuet écrivant sous l'inspiration de celui que Mirabeau devait appeler « le plus asiatique des rois », ne va-t-il pas presque aussi loin quand il écrit que les rois sont choses sacrées, que l'attentat à leur personne est un sacrilège; quand il admire Tertullien appelant le culte rendu aux rois : « la religion de la seconde majesté »? « Cette seconde majesté, dit Bossuet, n'est qu'un écoulement de la première, c'est-à-dire de la divine, qui pour le bien des choses humaines a voulu faire rejaillir quelques parties de son éclat sur les rois. »

M. Lanson a montré l'influence d'Aristote sur la composition de la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*.

Mais Bossuet s'éloigne de l'enseignement d'Aristote dès qu'il s'agit de l'origine de la société, de la forme de gouvernement et de la liberté politique. D'après le Stagirite, la société dérive de l'instinct primitif de l'humanité qui la distingue des bêtes; l'homme est un animal politique. Pour Bossuet, rien de pareil. « Il n'y a, dit-il, rien de plus brutal et de plus sanguinaire que l'homme. La société est née de l'expérience et du besoin mutuel... » Aristote fait ressortir les inconvénients de la monarchie; le précepteur du Dauphin veut la monarchie absolue, responsable seulement devant Dieu. Hors de la liberté politique, il n'y a, selon Aristote, pas de bon gouvernement; Bossuet est l'ennemi acharné de toute liberté. Une influence autre que celle du grand penseur de l'antiquité s'est fait sentir; cette influence est celle de Hobbes, le grand théoricien du despotisme.

Personne, peut-être, n'a pénétré comme Hobbes dans les principes mêmes de l'Etat; il a analysé le despotisme et, par cela même, il a, comme on l'a fort bien dit, donné la tentation et le désir de le combattre; ainsi il a aidé à émanciper la raison politique, et, on peut lui appliquer la pensée du cardinal de Retz : « Il est entré dans le sanctuaire, il a levé le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. »

Hobbes comme Grotius, admet un état de nature, mais Hobbes dit que la seule loi de la nature est la conservation de soi; de par la nature, les hommes sont non pas animés d'un sentiment de sociabilité, mais l'état de nature est la guerre de tous contre tous, le *bellum omnium in omnes*. Hobbes admettait l'égalité en facultés de tous les hommes; comme conséquence, leur égalité en droit et en fait; tous les hommes ayant un droit égal à toutes choses, il n'y avait pas un motif ni en fait, ni en droit, pour qu'un homme cédât devant un autre homme : la terre et tout ce qu'elle portait étaient également l'héritage de chaque homme, et chaque homme aussi bien que tout autre pouvait élever ses revendications. De là, les forces étant égales, une guerre de tous contre tous, guerre inévitable et interminable. Poursuivre cette guerre était chose préjudiciable pour l'individu; la raison et l'expérience exigeaient donc un accord. Pour arriver à cet accord, pour donner force à ces contrats, à ce *covenant*, comme Hobbes et ses disciples avaient l'habitude de l'appeler, un gouvernement était nécessaire. Comme lui-même le disait, sans gouvernement, la vie de l'homme serait solitaire, pauvre, sale, brutale et courte. Il était, du reste, de l'intérêt de tous de voir réaliser le nouvel état de choses, non pas en partie, mais dans son ensemble. Il fallait que le gouvernement fût absolu, c'est-à-dire qu'il absorbât toutes les facultés de toute la communauté, ne laissant ni des individus, ni une société d'individus à même de traiter avec lui sur des termes plus favorables que les autres. Hobbes arrive ainsi à la conclusion que, quelle que soit la forme du gouvernement, celui-ci doit être absolu, sans contrôle dans l'exercice de ses pouvoirs, despotique.

Non est potestas super terram quæ comparetur ei. C'est l'épigraphe du livre, et Hobbes n'admet pas qu'il y ait une objection pratique à élever contre sa doctrine. Hobbes admet la division en loi divine et en loi humaine; la loi divine se subdivise en loi naturelle ou morale et en loi positive donnée par Dieu; la loi naturelle, à son tour, se divise en loi naturelle à tous les hommes et en loi naturelle des Etats, que l'on peut appeler la loi des gens. Seulement, d'après Hobbes, tout Etat indépendant a le droit de faire ce qui lui plaît aux autres Etats. Les Etats vivent dans la condition de la guerre perpétuelle, ils sont sur les limites de la bataille, les frontières armées et les canons braqués contre leurs voisins!

Bossuet a recours à chaque instant à Hobbes, et s'il ne le cite pas une seule fois, il va jusqu'à lui emprunter ses expressions imagées, *Homo homini lupus*; telle était l'épigraphe du *De cive* de Hobbes. Parlant de l'iniquité qui règne dans le monde, « c'est ainsi, écrit Bossuet, que sont les hommes, naturellement loups les uns aux autres ». De même que Hobbes, Bossuet explique l'institution du gouvernement parmi les hommes, par le consentement mutuel, et par la conquête. Par le consentement mutuel, chacun renonce au droit de tout envahir à la condition que son voisin en fasse autant; par la conquête, l'autorité légitime s'établit dès que le vainqueur a su procurer aux vaincus l'ordre et la sécurité. Mais le fondement de la souveraineté est en Dieu et ainsi tous les gouvernements sont de droit divin; seulement, de tous les gouvernements, le meilleur est la monarchie, qui a son principe dans l'empire paternel, c'est-à-dire dans la nature même.

Le *Cinquième avertissement aux protestants sur les lettres du ministre Jurieu* est le complément de la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*. Là se trouve la justification de l'esclavage.

« L'origine de la servitude, dit Bossuet, vient des lois d'une juste guerre, où le vainqueur ayant tout droit sur le vaincu, jusqu'à pouvoir lui ôter la vie, il la lui conserve : ce qui même, comme on le sait, a donné naissance au mot *servi*, qui, devenu odieux dans la suite, a été dans son origine un terme de bienfait et de clémence, descendu du mot *servare*, conserver. Vouloir que l'esclave en cet état fasse un pacte avec son vainqueur, qui est son maître, c'est aller directement contre la notion de servitude, car l'un, qui est le maître, fait la loi telle qu'il veut; et l'autre, qui est l'esclave, la reçoit telle qu'on veut la lui donner : ce qui est la chose du monde la plus opposée à la nature d'un pacte, où l'on est libre de part et d'autre et où l'on se fait la loi mutuellement. » Le servitude ne peut être attaquée : « De condamner cet état, ce serait entrer dans les sentiments que M. Jurieu lui-même appelle outrés, c'est-à-dire dans les sentiments de ceux qui trouvent toute guerre injuste; ce serait non seulement condamner le droit des gens où la servitude est admise, comme il paraît par toutes les lois, mais ce serait condamner le Saint-Esprit qui ordonne aux esclaves par la bouche de saint Paul de demeurer en leur état et n'oblige point leurs maîtres à les affranchir. » Et ces lignes épouvantables étaient écrites dans un pays où de bonne heure s'était manifestée une véritable horreur pour l'esclavage. En 1402 et en 1406, les capitouls de Toulouse avaient affirmé le principe que tout esclave ou serf ayant mis le pied dans la banlieue de Toulouse est libre; en 1574, René Choppin disait que Paris, comme s'il était une cité sacro-sainte, est pour tous l'*atrium* de la liberté et un asile d'immunité; à la même époque, Jean Bodin enseignait que l'esclave, même d'un étranger, est franc et livre sitôt qu'il a mis le pied en France; en 1571, un arrêt du parlement de Guienne mettait hors de l'esclavage plusieurs Maures « parce que, disait-il en termes admirables, la France, mère de la liberté, ne permet aucun esclave. »

Donnant libre cours à sa haine de la théocratie, Hobbes soutenait que la magistrature civile a droit de juridiction sur l'organisation religieuse; Bossuet admet que la puissance civile existe du même droit que la puissance religieuse, qu'elles sont indépendantes l'une de l'autre, qu'elles doivent agir de commun accord, non s'asservir l'une l'autre; mais de là il conclut à la légitimité de la persécution. « Ceux, dit-il, qui ne veulent pas souffrir que le prince use de rigueur en matière de religion parce que la religion doit être libre, sont dans une erreur impie. Autrement, il faudrait souffrir dans tous les sujets et dans l'Etat l'idolâtrie, le mahométisme, le judaïsme. Ce n'est pourtant qu'à l'extrémité qu'il faut en venir aux rigueurs, surtout aux dernières. » On en était venu aux dernières rigueurs : la politique suivie à l'égard des protestants ne le prouvait que trop! Bossuet nous fait connaître son sentiment au sujet de l'éd. du 22 octobre 1665. Le chancelier Michel le Tellier avait scellé la *Révocation de l'édit de Nantes*; affaibli déjà par la maladie, il remercia le Ciel, en répétant le cantique de Siméon, de lui avoir conservé encore assez de force pour sanctionner cette œuvre; Bossuet prononça son oraison funèbre le 25 janvier 1686; il célébra la révocation, il en montra les effets. « Touchés de tant de merveilles, s'écria-t-il, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis. Poussons jusqu'au Ciel nos acclamations; et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi; vous avez exterminé les hérétiques : c'est le digne ouvrage de votre règne; c'en est le propre caractère. Par vous, l'hérésie n'est plus; Dieu seul a pu faire cette merveille. Roi du ciel, conservez le roi de la terre : c'est le vœu des Eglises, c'est le vœu des évêques! » Comme elle est juste, l'observation de Vinet que Bossuet a quelque chose de sectaire parce que le catholicisme n'était réellement qu'une secte. « *La qualité d'homme lui manque*, dit Vinet, qualité qui brille avec tant d'éclat dans les libres penseurs du siècle dernier. »

Ernest Nys.

LA GUERRE
Communiqués Officiels

ALLEMANDS

BERLIN, 12 novembre (Officiel) :

A l'ouest, à l'est et en Macédoine, il n'y a pas d'opérations de combat de certaine envergure. Dans la vallée du Cordevole, à l'ouest de Belluno, nous avons fait prisonniers 4,000 Italiens.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

BERLIN, 12 novembre :

Ce matin de bonne heure, un bref coup de main d'artillerie préluda à une attaque partielle anglaise engagée au nord-ouest de Passchendaele. Elle fut repoussée. Durant la journée, l'activité combattive en Flandre se restreignit au feu de diversion des artilleries. Elle se ranima jusqu'à une assez grande intensité, vers le soir, dans la région de l'Yser. Pas d'événements essentiels sur le restant du front à l'ouest.

Théâtre de la guerre à l'Est.

Rien de particulier.

Front en Macédoine.

Dans la boucle de la Cerna, l'activité d'artillerie s'est considérablement accrue vers le soir.

Théâtre de la guerre italien :

La collaboration énergique de troupes alpines wurtembergeoises et austro-hongroises a barré le chemin à l'ennemi reculant dans la vallée du Piave supérieur, près de Longarone. 10,000 Italiens ont dû se rendre. De nombreux canons et un nombreux matériel de guerre ont été capturés. Nos troupes, qui ont progressé de Belluno en aval du Piave se trouvent devant Feltre. Au Piave inférieur, rien de nouveau.

Aviation :

En octobre, les pertes des forces de combat aériennes ennemies aux fronts allemands s'élèvent à 9 ballons captifs et 244 avions, dont 149 ont été abattus derrière nos lignes; les autres sont tombés visiblement derrière les positions ennemies. Nous avons perdu, en combattant, 67 avions et 1 ballon captif.

Bombardement de Bruges par les Anglais.

BERLIN, 12 novembre (Officiel) :

Dans la nuit du 9 au 10 novembre, six grands avions anglais environ ont attaqué les chantiers de Bruges. Refoulés par nos réflecteurs et par un tir de barrage, ils jetèrent leurs bombes sans causer de dégâts militaires. Deux Belges ont été tués.

Sur mer.

BERLIN, 11 novembre :

Dans la Manche, un de nos sous-marin a encore détruit quatre vapeurs jaugeant plus de 13,000 tonnes brutes registre, dont trois étaient armés. L'un d'entre eux avait l'apparence du vapeur anglais « Wellington », un autre portait le nom de « Gallia » et était vraisemblablement de nationalité italienne.

AUTRICHIEN

VIENNE, 12 novembre (Officiel) :

Théâtre de la guerre italien :

Au Piave inférieur, des troupes allemandes se sont emparées de la tête de pont de Vidor, située sur la rive orientale. Les divisions s'avançant en aval du fleuve s'approchent de Feltre. Près de Longarone au nord-est de Belluno, une troupe de combat italienne s'élevant à une division a été coupée ces jours-ci, grâce à la collaboration consciente de nos chefs et de leurs troupes. Un général, environ 10,000 hommes, de nombreux canons et un nombreux matériel tombèrent entre nos mains. La 22e division de gardes, renforcée de détachements allemands, mérite un éloge tout particulier. Des forces de combat du feld-maréchal von Conrad ont refoulé l'ennemi au delà de Castel Tessino et Grigno, dans la vallée de Sugana.

TURCS

CONSTANTINOPLE, 11 novembre :

Pas d'événements essentiels sur aucun des fronts.

BULGARES

SOFIA, 11 novembre.

Sur tout le front en Macédoine, feu de diversion, plus violent par intermittence à l'ouest de Bitolia, sur la Moglena, au sud de la Belasitza et près de l'embouchure de la Strouma. Des détachements de reconnaissance ennemis ont été mis en fuite par notre feu.

Front de la Dobroudscha : A l'est de Galatz, canonnades.

FRANCAIS

PARIS, 11 nov. Officiel de 3 h. p. m. :

Des coups de main ennemis au nord-ouest de Reims et au nord de Samogneux ont échoué sous nos feux. Sur le front du bois de Chaume activité persistante des deux artilleries. En Woëvre, au nord de Flirey, nous avons réussi une incursion dans les lignes ennemies et ramené un certain nombre de prisonniers. Dans les Vosges, après une vive préparation d'artillerie, l'ennemi a lancé une attaque sur nos tranchées de l'Hartmannswellerkopf. Après un violent combat en corps-à-corps nos troupes ont entièrement rejeté l'ennemi qui avait pris pied un instant dans nos lignes de surveillance. Une autre tentative ennemie au Reichsacker est restée sans succès. Nuit calme partout ailleurs.

PARIS, 11 nov. — Officiel de 11 h. p. m. :

Aucune action d'infanterie au cours de la journée. La lutte d'artillerie a été assez vive en Belgique dans le secteur de Papegoed et sur la rive droite de la Meuse dans la région côte 344—bois de Chaume. Journée calme sur le reste du front.

PARIS, 10 novembre. —

Armée d'Orient :

Activité moyenne de l'artillerie sur l'ensemble du front. Quelques escarmouches sur la Strouma, sur le Dobropolje et dans la région des lacs.

ITALIEN

ROME, 11 novembre. — Hier au point du jour l'ennemi, après une préparation d'artillerie, qui avait déjà commencé la veille, a franchi la ligne de nos postes d'observation vers Asiago et attaqua les avant-postes de nos arrière-gardes près de Gallio et sur le Monte Ferragh (1,116 m.). Après un vif combat, il a réussi à s'emparer de nos positions. Notre sturmtrupp n. 16, des détachements des brigades de Pisa (29e et 30e régiment) de Toscane (77e et 78e régiment) et du 5e régiment des bersaglieris ont reconquis le terrain perdu par de vigoureuses et réitérés contre-attaques, ont refoulé l'adversaire et fait environ 100 prisonniers. L'avant-garde ennemie, que nous avons recontrée dans la localité de Tezzo, dans la vallée de la Sugana, a été attaquée et faite prisonnière. Sur le Piave, nos troupes de couverture ont refoulé un détachement ennemi qui attaqua sur les hauteurs de la rivière en détruisant le pont à Vidar. Sur le Piave moyen et inférieur échange de coups de canon et de mitrailleuses.

ANGLAIS

LONDRES, 10 novembre :

Sur le front de la Strouma, nos troupes ont pénétré, la nuit du 8 novembre, dans les villages de Kalendra, de Trosen et de Küprü; elles ont ramené quelques prisonniers.

Sur le front Doiran-Vardar, la nuit du 5 novembre, nous avons dirigé une attaque contre des tranchées ennemies établies au nord-est de Nakhouowo; nous avons infligé de fortes pertes à l'ennemi.

En octobre, nous avons fait 281 prisonniers.

Dernières Dépêches

Un Armistice entre la Russie et l'Allemagne ?

Berlin, 13 novembre. — Dans les cercles politiques et financiers de Copenhague des bruits persistants ont circulé hier, d'après le « Berliner Lokal Anzeiger » que la conclusion d'un armistice entre l'Allemagne et la Russie serait imminente. La conséquence fut une hausse considérable des cours du change à la bourse.

Au sujet de l'offre de paix des Maximalistes.

Berlin, 13 nov. — La « Post » écrit : L'offre de paix des Maximalistes russes ne doit pas éveiller en Allemagne des interprétations ou des espérances fausses. Elle ne constitue pas une offre de paix *russe*, mais seulement celle d'un parti russe. Le guerre civile fait plus terriblement que jamais rage dans l'ancien empire du Tsar. Nous ne savons pas quel parti remportera la victoire, quel programme politique représentera définitivement la volonté russe. Si, d'un côté, la loyale volonté qui a été manifestée par l'Allemagne à la fin de l'année dernière s'éveille, ce n'est pas une raison de se montrer mécontent.

Le « Vorwärts » dit : « Les ouvriers allemands sans distinction de direction politique saluent la proposition russe comme un grand pas fait vers la paix. Ils sont prêts à l'aide la plus soutenue. » La « Germania » dit : « La conférence de Stockholm doit se ranimer, mais cette fois dans une forme présentant beaucoup plus de chances. Si les canons se sont tûs une fois pour un certain laps de temps, la fièvre de la guerre dans les pays de l'Entente cèdera peut-être la place à une considération plus réfléchie.

Décisions du Congrès des ouvriers et paysans.

Pétrograd, 11 nov. (ag. tél. Pétrogr.). — Le Congrès des Conseils d'ouvriers et de soldats a accepté les conditions d'une proposition de paix. Il déclare que : « le gouvernement des ouvriers et des paysans constitué par la révolution du 6 et du 7 novembre, s'appuyant sur le Conseil des ouvriers et des soldats propose à tous les gouvernements des belligérants *d'entamer aussitôt que possible des pourparlers en vue d'une paix juste et démocratique*. Le gouvernement estime qu'une paix démocratique équitable poursuivie par la majorité de la classe ouvrière de tous les pays belligérants qui sont épuisés et ruinés par la guerre, paix poursuivie par les ouvriers et paysans après la chute de la monarchie, doit être une paix immédiate, sans annexions, c'est-à-dire sans appropriation contraire au droit des gens, de territoire étranger ou sans conquête violente de nationalités étrangères et une paix sans contributions. Le gouvernement russe propose à tous les belligérants, de conclure immédiatement une telle paix, en se déclarant prêts à entreprendre sans tarder toutes démarches énergiques, jusqu'à approbation par les plénipotentiaires de tous les pays et de toutes les nations. Par annexion contraire au droit des gens, le gouvernement se basant sur la conscience du droit, de la démocratie, comprend en général l'annexion des nations moindres et plus faibles par un Etat plus grand et plus puissant *sans le consentement de ces nations* indépendamment de leur degré de civilisation et de leur situation géographique en Europe, ou de tous pays situés au delà de l'océan. Lorsqu'on refuse à un peuple quelconque, se trouvant au pouvoir d'un Etat par la violence et contre son gré, comme cela s'est exprimé dans la presse ou dans les assemblées nationales ou par les décisions des partis, ou par des soulèvements contre leurs oppresseurs, le droit d'un referendum général, lorsqu'au surplus on se refuse à retirer les troupes d'occupation, ou lorsqu'on ne concède pas aux peuples le droit de décider eux-mêmes de leur forme de gouvernement, un tel état de choses constitue une annexion ou une appropriation injuste.

Le gouvernement est d'avis que la continuation d'une guerre ayant pour but de partager les nations faibles et riches est un grand crime contre l'humanité. C'est pourquoi le gouvernement déclare solennellement, sa résolution de signer une paix, qui mettrait fin à la guerre sous les conditions équitables pour toutes les nations exposées plus haut. Le gouvernement déclare simultanément que les conditions susdites ne seront point considérées comme définitivement acquises, c'est-à-dire le gouvernement est complètement d'accord sur ce point d'examiner toute autre proposition de paix, à condition toutefois que ces conditions soient exposées le plus tôt possible par chacun des belligérants et que les conditions soient nettes et sans la moindre équivoque ou caractère secret. De son côté le gouvernement répudie toute diplomatie secrète et confirme sa résolution énergique de poursuivre ouvertement à la face du monde les pourparlers de paix et de procéder à la publication de tous les traités secrets qui ont été approuvés par et conclus avec

le gouvernement des grands propriétaires fonciers et des capitalistes depuis février jusqu'à novembre 1917.

Le gouvernement considère le contenu de ces traités secrets comme nuls et non avenus, en ce sens qu'ils ne font comme c'est le plus souvent le cas, que favoriser les grands propriétaires fonciers et les capitalistes et maintenir ou agrandir les privilèges concédés de quelque façon que ce soit, et les annexions faites.

En invitant tous les peuples à entamer des négociations de paix immédiate, le gouvernement se déclare prêt de son côté à réaliser ces opérations préliminaires, par des communications écrites ou télégraphiques ainsi que par des pourparlers entre des représentants des divers pays ou par des conférences des délégués en question.

Afin de faciliter ces préliminaires, le gouvernement nommera des délégués officiels dans les pays neutres. Le gouvernement propose à tous les gouvernements des belligérants *de conclure immédiatement un armistice*. Il croit de son côté que cet armistice doit être conclu pour une durée de trois mois, période qui suffirait pour mener à bonne fin les pourparlers. Il propose que des représentants de toutes les nationalités ou de toutes les nations qui sont impliquées dans la guerre ou qui ont dû participer à la guerre assistent à ces négociations de paix.

En soumettant aux gouvernements de tous les pays belligérants ces propositions de paix, le Comité provisoire des ouvriers et paysans russes, s'adresse spécialement aux ouvriers des trois nations les plus civilisées, les plus actives, parti cipant à la guerre actuelle, c'est-à-dire à l'Angleterre, à la France et à l'Allemagne. Les ouvriers de ces trois pays ont rendu le plus grand service à la cause du progrès et du socialisme, à savoir : l'Angleterre par l'installation des « charters », la France par la grande révolution du prolétariat français et l'Allemagne par la lutte héroïque des ouvriers allemands pour leur organisation. Tous ces exemples offrent la garantie, que les ouvriers de ces pays saisissent les problèmes de la libération de l'humanité qui s'élèvent devant eux, les problèmes de la libération de l'humanité des horreurs de la guerre, et que ces ouvriers par leur puissante énergie et leur abnégation nous aideront à mener à bonne fin l'œuvre de la paix et à délivrer toutes les classes des ouvriers de l'exploitation.

La guerre en Haute-Italie.

Berlin, 12 nov. — Tandis qu'en Italie et au Piave inférieur, l'ennemi tient un secteur de la rivière, d'une largeur de deux kilomètres environ, les coalisés avancent sans cesse dans la montagne. Déjà, venant de Belluno, ils ont atteint Feltre, tandis que plus au sud, ils ont pris d'assaut la tête de pont de Vidor. Au nord de Belluno, 10,000 Italiens ont encore une fois dû déposer les armes, les troupes coalisées leur ayant barré le chemin dans l'étroite vallée de la rivière. On ne peut évaluer même approximativement tout ce que les montagnes recèlent encore de canons et de matériel de guerre. En atteignant la ligne du Piave et la localité de Feltre, la ligne du front s'est raccourcie de près des trois quarts de l'étendue colossale qu'elle occupait au début de la 12e bataille de l'Isonzo.

Berlin, 12 nov. — Du Lokal-Anzeiger » : Au Piave, les événements continuent à se développer. Sur le cours inférieur de la rivière, des troupes austro-hongroises ont occupé la plaine sur la rive gauche. En haut de la rivière, les Italiens semblent vouloir opposer une forte résistance. Les jours prochains nous diront si la direction de l'armée italienne entend défendre la ligne du Piave et entraver sérieusement la marche sur Venise, où s'il ne s'agit que de gagner du temps par l'opposition de forces plus importantes, afin de pouvoir attendre les renforts signalés à diverses reprises par l'Entente. Plus au nord, les opérations des coalisés ont été également couronnées de succès hier. Nous avons franchi le Piave dans son cours supérieur.

Conseil des ministres en Italie.

Lugano, 2 nov. — Le « Messagero » annonce qu'un conseil des Ministres s'est tenu à Monte Catorio, auquel les anciens présidents du Conseil Giolitti, Salandra, Luzzati et Boselli ont pris part. Orlando a donné des nouvelles de la situation politique et militaire, ainsi que des pourparlers tenus à Rapallo; on a constaté une uniformité de conception. Le président de la Chambre, Marcora, s'est également entretenu avec Giolitti, concernant les prochaines séances de la Chambre.

Les Italiens anti-patriotiques.

Lugano, 12 nov. — Les journaux italiens annoncent que le tribunal de Modène a condamné trois personnes à des peines variant de un an à 4 mois de prison, pour avoir exprimé ouvertement le vœu d'une domination austro-hongroise.

Une nouvelle action pacifique du Pape?

Genève, 12 nov. — Le « Matin » commente une lettre pastorale de Mgr Maurin, archevêque de Lyon, à son clergé, dans laquelle l'archevêque déclare que la note pacifiste du Pape serait très favorable à la France. Le « Matin rapproche cette manifestation archiépiscopale de l'invitation faite par le Pape aux évêques français de se rendre à Rome, et croit à l'imminence d'une nouvelle action pacifiste du Pape.

Les combats à l'ouest.

Berlin, 12 nov. — En Flandre, l'ennemi a de nouveau attaqué le 11 novembre, à 7 h. 15 du matin, après un bref coup de main d'artillerie, dans la région de Passchendaele. Cette attaque échoua avec des pertes tout aussi sanglantes que les cinq assauts du jour précédent contre nos positions en cet endroit. Dès midi, le temps s'étant éclairci, un feu de division animé s'étendant au loin dans l'interland, a pesé sur le front qui s'étend de Keyem jusqu'à Zandvoorde, et s'est accentué dans la soirée au nord-est de Poelcapelle et avec une insistance toute particulière sur nos positions de l'Yser à l'est de Nieuport. L'après-midi et durant la nuit, les installations de route et les camps derrière le front ennemi ont été bombardés avec succès. A Poperinghe, des incendies et des explosions ont été constatées. Il résulte du total mensuel d'avions et de ballons captifs abattus, qu'après comme avant, nous possédons la suprématie aérienne.

Le record des prisonniers.

Berlin, 12 nov. — Par suite de nos succès en Italie, le nombre de nos prisonniers a dépassé le record de deux millions. Ce chiffre ne s'applique qu'aux prisonniers de guerre signalés dans nos dépôts de prisonniers, d'après les listes. Ce total ne comprend pas ceux qui se trouvent en état de transport et qui séjournent dans l'étape ou dans les camps de quarantaine, ni ceux qui ont dû être défalqués par suite d'échange ou de décès, ni enfin ceux qui se trouvent entre les mains de nos alliés.

Crise ministérielle en France.

Berlin, 12 nov. — Tous les partis socialistes français ont tenu des pourparlers au sujet de leur prise de position vis-à-vis du gouvernement. Il se confirme que Briand aurait le plus de chances. La prochaine séance de la Chambre décidera si Painlevé assistera à la première séance du grand conseil de guerre, ou son successeur.

Fermeture de la frontière française.

Cologne, 12 nov. — La frontière française qui avait été ouverte samedi après avoir été fermée plusieurs jours, a de nouveau été fermée dimanche à minuit.

Le nouveau vice-chancelier allemand.

Berlin, 12 nov. (Officiel) : S. M. l'Empereur-Roi a daigné nommer le conseiller secret près la Cour de Wurtemberg, Friedrich von Payer, en qualité de ff. de chancelier de l'Empire en lui conférant le titre de conseiller secret effectif et le titre d'Excellence. Le nouveau vice-chancelier est un Allemand du sud. C'est un Souabe, né à Tubingue, le 12 juin 1847. Il est donc âgé de 70 ans. Ses succès comme avocat furent brillants il y a quelques années. Il faisait partie de la Chambre wurtembergeoise depuis 1877 et fut élu président l'année suivante. Au Reichstag, il représente le parti populaire progressiste.

Les Américains aux Açores.

Berne, 8 nov. — Les journaux portugais annoncent l'occupation des Açores par les Américains, qui installent des fortifications imposantes à Ponte Delgada. Au Portugal, on craint que cette occupation ne soit définitive.

L'interdiction du duel en Autriche.

Vienne, 12 nov. — L'Empereur Charles a lancé un ordre du jour à l'armée et à la flotte interdisant le duel ainsi que la participation au duel à tous les militaires.

Un cabinet de concentration en Espagne.

Berlin, 12 nov. — De Madrid à la « Gazette de Voss » : La liste ministérielle élaborée après 7 jours de crise se compose comme suit : Présidence et Affaires étrangères : Garcia Prieto; Travaux publics : Alcala Zamora, tous deux socialistes-démocrates; Intérieur : Bahamond; Guerre : La Curva, partisan de Maura; Marine : Ghimeno, partisan de Romanones, tous deux civils; Justice : Preda, partisan de Maura; Finances : Ventosa, régionaliste; Instruction publique : Rodes, républicain de Catalogne. Ainsi l'on semble avoir tenu compte des vœux des officiers aussi bien que des parlementaires.

La guerre sous-marine.

Genève, 12 nov. — De Lisbonne à la « Dépêche de Lyon » : Un sous-marin allemand a coulé dans le port de St-Vincent (Iles du Cap Vert), deux navires brésiliens. Le feu des canons de défense portugais est resté inefficace.

DÉPÊCHES

(Reproduites de l'édition précédente.)

LE COUP D'ETAT EN RUSSIE.

Proclamations au parti Kerenski.
La guerre civile déchaînée.

Vienne, 11 nov. — On peut se faire une idée de la situation embrouillée qui règne en Russie, où peut-être la guerre civile s'est déchaînée déjà, par les proclamations suivantes du parti Kerenski :

1. *A toutes les troupes du district militaire de Pétrograd :*

Moi, président du Conseil du gouvernement provisoire et commandant en chef du pouvoir armé de la République, suis arrivé aujourd'hui à la tête des troupes dévouées à la patrie. Je commande toutes les troupes du district militaire de Pétrograd qui, par suite d'un malentendu, ont été contraint par la force de se joindre aux traîtres à la patrie et à la Révolution et n'hésiteront pas un instant à remplir de nouveau leur devoir. Cet ordre devra être communiqué à toutes les compagnies, commandements, batteries, escadrons et sotnias.

Le Président du Conseil des ministres
et commandant en chef,
(S.) KERENSKI

2. *Aux troupes de Pétrograd :*

Les glorieuses troupes révolutionnaires du front, fidèles au pays, sont arrivées près de la capitale. Afin d'épargner toute effusion de sang innocent, veuillez arrêter ceux qui vous ont menacé et qui ruinent et trahissent le pays. Afin que l'on sache quels régiments sont restés fidèles à leur devoir, veuillez envoyer des délégations aux troupes du front qui sont en marche.

Le Conseil du Comité pan-russe pour le salut du pays et de la Révolution
Le commissaire du district militaire de Pétrograd
(S.) MALOWSKI.

3. Des troupes fidèles au pays et à la Révolution, complètement d'accord avec les Conseils du groupe des armées cosaques et avec toutes les organisations démocratiques ont occupé hier Tsarkoi-Selo et la station radiotélégraphique principale.

4. *A l'organisation de l'armée et aux commissaires de Pétrograd :*

L'indignation contre les Bolschewiki grandit sans cesse. Aujourd'hui, des révoltes ouvertes ont éclaté contre eux et des fusillades ont eu lieu à diverses reprises dans les rues. Le téléphone a été saisi par la jeunesse noble et par le Comité général de l'armée qui a repoussé les sentinelles des Bolschewiki. A Moscou, la Garde Rouge est battue. Vers le soir, Kerenski se trouvera devant Pétrograd. La communication est rétablie avec lui. Une délégation du Comité en faveur du salut du pays s'est rendue chez Kerenski. La fin de l'aventure des Bolschewiki est une question de jours ou d'heures. Afin d'en finir le plus méthodiquement possible, il est nécessaire que toutes les forces de la démocratie et du Comité pan-russe s'unissent pour le salut de la patrie et de la Révolution.

Le Commissaire du commandement suprême

Il résulte de tout ceci que, selon toute apparence, des combats sanglants ont lieu entre les deux partis à Pétrograd et aux environs. La marine russe se trouve complètement, et l'armée de terre, en majeure partie, du côté des Bolschewiki.

Les paysans russes.

Copenhague, 11 novembre. — Le « Social-demokraten » reproduit une déclaration du delégué du Conseil des paysans russes et du parti social-révolutionnaire Rubanovitsch, qui est arrivé à Paris porteur d'un autographe de Kerenski à Painlevé. Rubanovitsch a déclaré à un journal parisicin qu'en ce qui concerne la fatigue de la guerre dont on fait preuve en Russie, on ne doit point perdre de vue en France que les paysans russes ont déjà sacrifié à la guerre 5 millions de morts, 6 millions de blessés et 3 millions de prisonniers.

Arrestations de madame Kerenski et de Miljoukoff.

Paris, 12 novembre.— Le « Matin » annonce que parmi les personnes arrêtées figurent madame Kerenski et le chef des cadets Miljoukoff.

Lenine et Buchanan.

Berlin, 12 novembre. — Du « Lokal-Anzeiger ». Lenine a fait savoir à Buchanan, que dans son propre intérêt il lui conseillait de ne pas se mêler des affaires intérieures de la Russie. Lenine attacherait d'autant plus d'importance à l'arrestation de Kerenski, que celui-ci est détenteur de toutes sortes de documents importants, notamment de traités avec les Alliés.

Stegemann et l'offensive italienne.

Berne, 10 nov. — M. Stegemann, le critique militaire suisse, écrit dans le « Bund » : Les Italiens ne peuvent faire autre chose que de se défendre de la poussée de l'ennemi, qui leur reste sur les talons et qui, pendant la poursuite, dégage déjà des troupes dont il n'a plus besoin sur le front rétréci entre la mer et les Alpes vicentines, pour un usage librement opératif. Ils ne s'offre donc aux Italiens plus d'autres possibilités stratégiques, avant qu'ils aient fortifié la ligne de l'Adige. Les pertes de l'armée italienne en terrain stratégique, en forces d'hommes et en matériel sont déjà tellement grandes que l'intervention américaine paraît égalisée en plus grande partie. Comme les voies ferrées franco-italiennes ne peuvent dépêcher difficilement plus de 10 divisions au front, avant que la direction de l'armée austro-allemande frappe de nouveaux coups, il n'est pas à concevoir comment le rétablissement de la situation stratégique puisse se faire sans exposer la Lombardie.

Un général italien tombé à l'ennemi.

La « Neue Zuricher Zeitung » apprend que le général de division italien, Gustave Rubin de Cervin, est tombé pendant les combats livrés en Italie septentrionale.

La Lombardie dans la zone d'opérations.

D'après une dépêche du consulat suisse à Milan, la Lombardie a été incorporée dans la zone d'opérations. Cette mesure a eu pour conséquence de nouvelles restrictions pour les sujets étrangers.

Pour les réfugiés du Frioul.

Le Pape vient d'adresser à l'évêque de Vicence une somme de cinq mille lire, destinée à secourir les réfugiés du territoire italien envahi.

Les attaques aériennes contre des villes hollandaises.

Amsterdam, 10 nov. — Le 8 novembre, à 3 h. 30 du matin, un avion inconnu a lancé deux bombes sur Sas van Gent; quelque dégâts matériel a été causé. Trois personnes ont été blessées, dont une assez grièvement. A Axel, une bombe a été jetée vers 4 heures à proximité de l'usine à gaz. L'avion, qui se tenait assez bas, a disparu dans la direction du sud-ouest après avoir jeté la bombe, revenait toutefois après une dizaine de minutes. Lors de son retour, il a été violemment canonné et fuyait ensuite vers la même direction.

On a entendu plus tard encore l'explosion de deux autres bombes; on a constaté qu'une des deux était tombée sur la partie belge d'Overslag et la deuxième dans le voisinage de Hulst. Il ressort des dernières nouvelles, reçues de cet avion, qu'il ne peut s'agir que d'un avion anglais, qui s'est trompé croyant qu'il se trouvait sur territoire belge. Des aviateurs allemands se sont élevés pour la poursuite, à Selzaete. La frontière était marquée par des flèches et autres signaux lumineux.

Séances secrètes à la Chambre française.

D'après une dépêche de Genève, il se pourrait que la Chambre française tint deux ou trois séances secrètes.

Mesure d'économie à New-York.

New-York, 12 nov. — La réclame lumineuse a été réduite afin d'économiser du charbon.

La guerre sous-marine.

Copenhague, 11 nov. — Du ministère des affaires étrangères : « Le vapeur danois « Kaj », chargé de minerai de fer, a été coulé dans l'Océan Atlantique le 5 novembre, au cours de son voyage du nord de l'Afrique vers l'Angleterre. L'équipage a été débarqué à Cadix. Le vapeur danois « Lindhart » a été coulé dans la mer du Nord. L'équipage a été débarqué à Bergen. »

ETRANGER

ITALIE

LA VENETIE. — VENISE.

La Vénétie, sise au nord-est de l'Italie, est située entre l'Autriche au nord et à l'est, le golfe de Venise et l'Emilie au sud, la Lombardie à l'ouest.

Ce fut une des grandes divisions de l'Italie ancienne, avec des villes comme Aquilée, Vicence, Vérone, Adria, Patavium. Après avoir appartenu quelque temps au royaume lombard, elle forma la république de Venise. Cédée à l'Autriche par le traité de Campo-Formio (1797), elle fit ensuite partie du royaume napoléonien d'Italie, fit retour à l'Autriche en 1814, puis fut définitivement rendue à l'Italie en 1866.

La capitale, Venise, est célèbre par sa situation magnifique et exceptionnelle. Cette « Ville Aquatique » construite sur trois îles principales, dont la plus grande est la Giudecca, a débordé dans la lagune même, où ses maisons, élevées sur une forêt de pilotis, trempent leurs pieds. Elle est sillonnée de canaux qui y remplacent les rues. D'abord, le canal de la Giudecca, large de 400 mètres, puis le Grand Canal long de 3,700 mètres, large de 45 à 72 mètres; puis un millier d'autres franchis par de nombreux ponts; le tout parcouru par de petits bateaux à vapeur et par les célèbres gondoles qui tiennent lieu de voitures. L'aspect est attirant au plus haut point et explique qu'un grand nombre de touristes passent dans la ville et aussi qu'une quantité assez considérable d'étrangers s'y fixent. Le climat du reste, malgré les préjugés contraires, est exquis.

Le port, après avoir été le plus important du monde, était complètement déchu depuis une cinquantaine d'années, il a repris de l'importance sans cependant pouvoir lutter avec Gênes ou Trieste. L'entrée est difficile pour les gros navires. Les importations portent sur les céréales, l'huile, le coton, les soies, les denrées alimentaires, la houille; les exportations sont fournies par le chanvre, le bois, les soieries, la verrerie et la bijouterie.

L'industrie est peu active et presque toute de luxe (bijoux, meubles, bronzes, soieries, dentelles, objets en cire, glaces, émaux, verreries et verroterie).

Cependant, il y a de grands moulins, des ateliers de constructions mécaniques, des chantiers de constructions navales, des filatures de chanvre, des manufactures de tabacs et d'allumettes.

Mais Venise attire surtout le voyageur par sa beauté.

Après le gigantesque pont de 3,603 mètres avec 222 arches, sur lequel passe le chemin de fer, le touriste va d'abord au centre de la ville, à l'admirable place St-Marc, entourée de constructions à arcades, les Procuraties Vecchie et Nuove, la Basilique de Saint-Marc. Naguère encore, on y admirait le Campanile dominant le bijou de sculpture qu'on appelait la Loggetta.

Le Campanile s'est écroulé en 1902. La place dallée de pierres unies et polies qui n'ont jamais été frappées par le pied des chevaux, est animée par le vol d'innombrables pigeons. En retour d'équerre, la Piazzetta, bornée par le palais ducal. Deux colonnes de granit supportent l'une le lion ailé de Saint-Marc, l'autre un Saint-Théodore assis sur un crocodile. Le Grand Canal, bordé de plus de cent cinquante palais du style byzantin du XVe siècle, enjambé par le magnifique pont du Rialto, attire aussi les visiteurs, qui le parcourent en bateau à vapeur ou en gondole.

Venise tire son nom de celui d'une tribu de la Gaule cisalpine, les Venètes, qui occupaient les îles voisines de celle où est bâtie la ville actuelle. Les habitants de ces îles furent, en fait indépendants dès la chute de l'empire d'Occident et se donnèrent une première Constitution dès 455. Au VIIIe siècle, le jeune Etat acquit la possession du littoral jusqu'à l'Adige. Dès le Xe siècle, Venise prenait pied sur la côte dalmate, développait ses relations politiques et commerciales avec l'Orient et, en 1117, obtenait droit de souveraineté sur Tyr et Ascalon, en récompense du secours amené aux croisés par le Doge Michieli. Au XIIe siècle, après des guerres contre Padoue, Pise et Ravenne, elle entre dans la lutte des ligues vénonaise et lombarde contre Frédéric Barberousse, qui se rencontra dans ses murs avec le pape (1177). En 1201, elle se charge du transport des Croisés, prend Zara (1202) et, son armée, commandée par Dandolo, prend Constantinople (1203).

Dans le partage des dépouilles, Venise obtint plus du quart de l'empire grec et notamment, Candie et la Morée.

Ayant ainsi développé leur puissance, les Vénitiens commencèrent au siècle suivant, à s'étendre sur le territoire italien.

En 1336, leur alliance avec Florence contre les Della Scala, leur valut Trévise et Castelfranco. Deux guerres contre Gênes (1350-1354 et 1378-1381 ou guerre de Chiogga); le procès de Marino Faliero (1355); d'autres luttes contre les Carrare auxquels elle enleva Vérone et Padoue (1405-1406), les Visconti (1426), les Sforza (1436-1450), le procès de Carmagnola (1432), marquèrent l'histoire agitée de la république au début du XVe siècle. En 1453, Venise, qui vient la première des Etats chrétiens de traiter avec les Turcs, est à l'apogée de sa grandeur.

Son territoire, peuplé d'environ trois millions 600,000 habitants, se composait alors de trois parties distinctes : 1. le duché (dogado), qui embrassait la ville de Venise et ses dépendances immédiates dans les lagunes (Chioggia, Malamocco, Burano), Murano, Grado, etc.; 2. les Etats de terre ferme comprenant, avec le Frioul, les territoires de Trévise, Padoue, Sienne, Vérone, Brescia, Bergame, Ravenne, etc.; 3. les Etats maritimes, qui embrassaient l'Istrie, la Dalmatie, partie de l'Albanie (Durazzo, Scutari, etc.), partie de la Morée (Patras, Argos, Napoli de Romani, etc.), partie de la Macédoine avec Thessalonique, Candie, Négrépont, d'autres îles de l'archipel. Le développement du luxe et des arts répond à cette prospérité. Les Bellini commencent l'école vénitienne et Alde Manucé établit ses presses à Venise en 1480. La découverte de l'Amérique, les difficultés intérieures (procès des Foscari, 1456-1457), la lutte contre l'expansion ottomane (guerre de Morée, 1454-1456), la guerre du Frioul (1499-1503), marquèrent le commencement de la décadence.

Venise, entrée dans la Ligue contre Charles VIII (1495), voit ses troupes battues par Louis XII à Agnadel (1509) et par Gaston de Foix, à Brescia (1511). Après la paix de 1516, Venise absorbée par la lutte contre le Turc, amie de la maison d'Autriche, se détourne des affaires italiennes. Elle perd une partie de ses possessions d'Orient, en 1540, et profite du répit que lui procure Lépante (1571), pour avoir, avec Paul V, la fameuse querelle où se signala Fra Paolo Sarpi (1606-1607).

En 1626, elle s'unit avec la France pour la guerre de la Valteline et ne s'occupe plus, dès lors, que de sauver les débris de son empire maritime. Elle perd Candie, en 1669, et si les victoires de Morozini lui reconquièrent la Morée à la paix de Carlowitz (1699) elle la perd définitivement à Passarowitz (1718). Elle n'est plus, dès lors, qu'une cité de luxe et de plaisir.

Sa conduite hésitante sous la révolution amena sa chute et sa cession à l'Autriche au traité de Campo Formio. Chef-lieu d'un département du royaume d'Italie en 1805, Venise redevint autrichienne en 1815. Elle s'insurgea le 20 mars 1848 et fit capituler le gouverneur autrichien Zichy, le 22, et, après Novare, décida de continuer la lutte bien que réduite à ses seules forces. Après une défense héroïque dirigée par Manin, elle succomba le 22 août 1849. La guerre de 1866 la rendit à l'Italie. Cédée à Napoléon III par l'empereur d'Autriche, le 5 juillet 1866, elle fut rétrocédée par le premier à l'Italie dès le 29.

Le 4 novembre, Victor-Emmanuel promulguait le décret portant réunion de la Vénétie et de Mantoue au royaume d'Italie.

La Constitution de Venise, simple d'abord devint de plus en plus complexe et aristocratique. Le pouvoir y était aux mains d'un Doge, élu pour un an, assisté de six conseillers, la Seigneurie, d'un Sénat de cent membres ou prégadi, et des quatre cent soixante membres du Grand Conseil. En 1310 fut créé le Conseil des Dix, parmi lesquels étaient choisis les trois inquisiteurs de l'Etat.

FRANCE. — *La censure parisienne et la Société des gens de lettres.* — Le comité de la Société des gens de lettres, dans sa séance d'hier, que présidait M. Georges Lecomte, a voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

De nouveau et plus que jamais, la Société des gens de lettres s'élève contre les abus et les illégalités de la censure. Dans son constant souci de la défense nationale, elle accepte la censure militaire et diplomatique, à la condition que l'on ne cache pas au peuple français ce qu'il a le droit, le devoir et le besoin de connaître au même titre que les autres peuples alliés.

Mais, avec la même préoccupation des intérêts de la patrie, elle proteste contre le bon plaisir d'une censure politique qui, de plus en plus excessive et arbitraire, est contraire à la loi, supprime en fait le contrôle de l'opinion — qui seule, dans un régime démocratique, est souveraine — et risque de la démoraliser.

Echos et Nouvelles

Le ravitaillement aux Halles Centrales.

L'Administration des Halles Centrales ayant réussi, la semaine dernière, à réunir les stocks nécessaires, a étendu depuis lundi 11 courant, à toute l'agglomération bruxelloise, la distribution de « Potkees de Bruxelles » réservé jusqu'ici aux seuls habitants de Bruxelles-Ville. Cette distribution s'effectue de 8 h. du matin à midi et de 3 à 6 h., aux mêmes prix et conditions que précédemment, c'est-à-dire à raison de 200 gr. par personne et de 500 gr. par famille, au prix de 80 cent. la fraction de 100 gr.

Le corps médical des Hospices.

De nombreuses vacances se sont produites depuis un certain temps déjà, dans le corps médical des différents services hospitaliers de la ville.

Il avait été décidé, naguère, de ne pas procéder à des nominations nouvelles. On semble vouloir revenir sur cette décision.

Le Conseil général des Hospices et Secours va, en effet, proposer au Conseil communal toute une série de nominations.

Les buanderies communales bruxelloises.

Sous la direction de M. F. Malfait, architecte de la Ville de Bruxelles, on procède en ce moment à l'installation de deux vastes buanderies communales, où l'on se propose de lessiver en régie le linge des habitants de Bruxelles. L'une de ces buanderies est installée rue des Tanneurs dans les établissements de la firme Waucquez, l'autre est située Quai-aux-Pierres de taille, dans un immeuble acquis par l'Administration communale.

Les installations sont faites d'après les procédés les plus modernes en matière de lessivage en masse. Ce seront, paraît-il, de véritables modèles en leur genre. Rien n'a été négligé à ce sujet et la dépense pour élevée qu'elle soit n'a pas arrêté les efforts de l'Administration.

On travaille d'arrache-pied, de façon à être prêt dans un délai rapproché et de pouvoir mettre à la besogne le personnel technique spécial qui est recruté à cet effet.

Le Dr Constantin Carathéodory.

Un élève de l'Athénée de Bruxelles, professeur à l'Université de Berlin, le Dr Constantin Carathéodory, un Grec de Constantinople, qui a fait toutes ses études de jeunesse à l'Athénée de Bruxelles, vient d'être nommé professeur à l'Université de Berlin, en remplacement du conseiller aulique Prof. Frobenius. M. Carathéodory avait été jusqu'ici professeur à l'Université de Göttingen.

Pour les petits enfants. — Un scandale.

Depuis deux jours, les rations de pain qu'on distribue aux Petits-Abeilles, dans la cantine de la rue Quinaux, en même temps que la soupe au cacao, sont exécrables. Ces rations ressemblent aux rations de pain que les boulangers distribuent à Schaarbeek à leurs clients. Ce pain sent le moisi et il ressemble à une boule de mastic. C'est scandaleux de donner du pain à manger aux tout-petits; pourquoi ne leur donne-t-on pas des couques blanches comme on distribue journellement aux enfants qui fréquentent les écoles et même aux adultes dans certains cours du soir?

Avis à Qui-de-Droit. (A.)

FAITS DIVERS

UN ESCROC. — Hier matin, un gamin de 14 à 16 ans, se présenta chez M. Debray, bijoutier, sq. de l'Aviation, avec une lettre portant la signature de M. C., de la rue des Tanneurs, un client de M. Debray, par laquelle il lui demandait à vue quelques chaînes de montres en or. M. Debray remit au gamin des chaînes pour une valeur de 2,500 fr. Peu après, M. Debray apprit qu'il avait été volé. (A.)

UN TRAM DANS UN CAFE. — Hier soir, rue des Ailes, à Schaarbeek, la voiture baladeuse d'un tram qui manœuvrait à l'entrée du dépôt de la ch. de Haecht, par suite de la rupture d'une barre d'attache, est descendu la pente de la Chaussée. Au tournant de la rue des Ailes, elle a déraillé et est entrée dans le café tenu par Mme V., après avoir culbuté la façade entraînant la vitrine et l'encastrement de la porte. Mme V., qui se trouvait derrière son comptoir, a été grièvement blessée ainsi que Pauwels Jean-Baptiste de la rue Joseph Braemt.

Des mesures ont dû être prises pour éviter l'écroulement du balcon et de la partie supérieure de la façade de la maison. (A.)

Casseroles liquidées. Chaus. d'Haecht, 32. 892

LES VOLS A BRUXELLES. — Chez Mme Marie Lettaene, ch. de Vleurgat, on a volé de l'argenterie, des tasses en porcelaine de Saxe, des compotiers en cristal taillé, etc.

— Rue Van Ostade, chez M. Verhoeven, actuellement absent, on a enlevé les appareils à gaz, les rideaux en étoffe, les tapis, etc.

— Dans l'appartement de Mme Caroline Fissette, av. du Parc, à St-Gilles, on a volé des vêtements et du linge.

— Rue Pasteur, 31, chez M. Godeau, on a volé la nuit une somme d'argent, des couvertures de laine, du linge, des vêtements, etc.

— Dans le local des Petites-Abeilles, à Woluwe-St-Lambert, on a volé toute la provision de nouilles, de sucre, de haricots, de pois, d'œufs et de lard.

— Hier, sur la plate-forme du tram, rue Rogier, on a volé à Mme Laurence Damme, de la rue Porte aux Vaches, à Anvers, une pochette renfermant 607 francs.

— Hier, on a volé sur le camion de M. Staquet de Carnières, pendant qu'il stationnait rue de France, un colis de tissus valant 1,008 fr.

— Sur le camion de M. Alphonse Dejaen, ch. de La Hulpe, on a volé 200 kilos de graisse de bœuf.

— Sur la plateforme du tram 53 on a volé, av. Van Volxem, un panier contenant 200 œufs, et une valise renfermant différents objets appartenant à M. Léan François, boutiquier, rue Saint-Bernard. (A.)

LA TENTATIVE DE MEURTRE DE LA RUE RENKIN. — Mélanie Aerts, qui a été la victime de la tentative de meurtre, rue Renkin, se trouve dans un état lamentable, la blessure qu'elle a à la tête est grave. C'est grâce au mouvement qu'elle a fait en portant les mains à sa tête après le premier coup, qu'elle n'a pas été tuée; les coups ont été portés par l'assassin au moyen d'un nerf de bœuf. L'assassinat avait pour mobile le vol. Les trois jeunes bandits sont de bonne famille, deux d'entre eux, R., de Forest, et S. de St-Josse, ont fait leurs études au collège Saint-Michel, le troisième est sorti d'un pensionnat de Bouchout. C'est de B. Ce sont des habitués des cinémas. A leur domicile on a saisi plusieurs poignards à lames effilées. (A.)

A L'ASSAUT D'UN COFFRE-FORT. — La nuit de dimanche, chez M. Otto Maq., rue du Trône, 194, actuellement en voyage, on a éventré le coffre-fort. Ce meuble a été complètement vidé. Les meubles garnissant la salle à manger ont également été fracturés, une partie de l'argenterie et quelques objets d'art ont disparu. (A.)

LES TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE BRUXELLES. — Audience du 9 novembre. — D. Alphonse, pour coups à la police, avait été condamné à 4 mois et pour outrages à 2 mois et 26 fr. La Cour confirme.

— H. Victor avait été acquitté, à Anvers, pour complicité d'entretien d'une distillerie clandestine. Sur appel de la partie civile, l'Administration des finances anversoise, la Cour condamne H. à 1,000 francs.

— A. Jean-Bapt., pour vol d'un lapin, avait été condamné, à Louvain, à 10 jours. La Cour confirme mais accorde un sursis de 5 ans.

— G. Guillaume, détenu pour vol de pommes de terre, avait été condamné à 5 mois et 26 fr., et pour coups à 2 mois et 26 fr., avec arrestation immédiate. La Cour réduit pour le vol à 2 mois et pour les coups à 1 mois.

— S. Benoit, pour outrages envers la police, avait été condamné à deux fois 8 jours. La Cour confirme.

— O. Charles et Vanden B. Victor avaient été condamnés le 1er à 15 mois et le 2e à 18 mois pour vol. Ceux-ci avaient été condamnés avec d'autres prévenus comme auteurs ou co-auteurs d'un vol de 34 caisses de sardines. La Cour confirme.

— B. Louis pour coups avait été condamné à 15 jours. La Cour confirme.

— Puis la Cour passe à l'examen de la scandaleuse affaire schaarbeekoise. Il s'agit de trafic de farine et pour lequel P. Julien, boulanger, avait été condamné à 3 ans et 26 fr. et 1 mois et 26 fr.; ses ouvriers D. Pierre et Van L. Albert avaient obtenu chacun 7 mois et 26 fr., et De V. Louis, voyageur de commerce, également 7 mois et 26 fr., tous avec arrestation immédiate. Du rapport dont la lecture est faite par M. le président Deroo, il résulte que le premier prévenu qui exploite une boulangerie rue Royale Ste-Marie, aurait tenté un jour de corrompre un policier en lui offrant 1.000 marcs, afin de laisser l'affaire sans suite. A son domicile on découvrit de la farine et du pain blanc, dans un garage de la rue de l'Ascension, une autre perquisition fit découvrir 500 k. de farine; un jour, les ouvriers furent arrêtés, transportant de la farine, le 3e prévenu fut également arrêté porteur de quelques kilos de farine. Malgré une énergique défense des trois premiers prévenus par Mtre Désiré De Smet et Mtre Ed. Dumont pour le 4e, la Cour confirme et condamne les prévenus en outre aux frais d'appel. (B.)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL de BRUXELLES. — R. Martin, a été surpris au moment où il s'approchait d'un camion, dans le but d'y prendre une caisse de marchandises. Il reçoit 3 mois et 26 fr. avec sursis de 5 ans. — D. Victor, a été trouvé porteur de verres enlevés à la terrasse d'un café. Il écope de 3 mois 25 fr. avec sursis de 5 ans.

— B. Bertha a été surprise par un inspecteur des Petites Abeilles, porteuse d'un filet contenant du lard et de la graisse qu'elle avait enlevés avec l'aide de Christophe Catherine. Elles reçoivent chacune 15 jours avec sursis de 5 ans. — C. Victor et B. Marie, le 1er employé au Bon Marché, a enlevé des pièces d'étoffes qui ont été trouvées chez la 2e. Ils écopent chacun de 4 mois 26 fr. ou 8 jours le premier avec sursis de 5 ans. — I. Joséphine, étant allée chez Tietz et à l'Innovation, où elle a enlevé des rayons plusieurs petits objets. Elle reçoit 1 mois et 26 fr. avec sursis de 5 ans.

— B. Louis a été surpris par un agent au moment où il allait prendre un sac de légumes. Il reçoit 2 mois et 26 f. — V. Léopold s'est introduit dans une chambre et y a enlevé des objets de lingeries. Il écope de 4 mois et 26 fr.

— D. François étant au service d'un industriel a vendu la marchandise qu'il était chargé de livrer à un client; 7 mois et 26 fr. — D. Joseph a enlevé d'une chambre qu'il louait, des draps de lit. Il reçoit 1 mois et 26 fr. avec un sursis de 5 ans. — S. Alphonse a escroqué 100 marcs qu'il était chargé de remettre à une personne contre des marchandises. Il reçoit 3 mois et 26 fr. — Chr. Joséphine a enlevé d'un rayon, dans un magasin de la rue Neuve, diverses marchandises. Elle reçoit 1 mois et 26 fr. avec un sursis de 5 ans. (B.)

AU PALAIS DE JUSTICE DE BRUXELLES. — Tout le travail judiciaire paraît être concentré à la 9me Chambre correctionnelle où se poursuivent les débats de la fameuse affaire du son. Jamais autant de prévenus, assistés d'autant d'avocats n'ont comparu à la barre! Antoine, l'huissier-audiencier est en quelque sorte le metteur en scène de cette pénible affaire. C'est lui qui prononce les mots sacramentels : « Le tribunal », lorsque l'heure de l'audience a sonné.

Le tribunal est présidé par M. Berger, qui connaît son dossier à fond. De mémoire il indique à ses assesseurs la pièce du dossier visée par l'avocat qui plaide. M. le président Berger a le sourire et écoute avec une réelle bonne grâce les plaidoiries des défenseurs.

Mtre Ost qui occupe le siège du ministère public, reste impassible, il se réserve pour la réplique et celle-ci ne promet rien de bon pour les prévenus. En attendant, M. le substitut est plongé dans les papiers de même que son vis-à-vis, M. le greffier Vandevelde, le plumitif de l'audience.

— M. le greffier adjoint Lefebvre a repris ses fonctions à l'instruction. Son remplaçant, M. le greffier Colen, est rentré au greffe correctionnel au service de la communication des dossiers.

— Dans le service des juges d'instruction pour la période du 12 au 18, M. le juge Bilaut sera de service en premier et M. le juge Buydens de service en second. Du 15 au 17, ces fonctions seront remplies respectivement par MM. les juges De la Ruwière et Bilaut.

Au Parquet, du 15 au 22, c'est M. le substitut de Brauwere qui sera de service.

Au Tribunal de Commerce, pour la période du 16 au 30 novembre, M. le juge suppléant Lambert sera de service aux faillites et M. le juge Ricquier de service aux concordats.

Chronique Théâtrale

A L'OLYMPIA. — *Les matinées classiques* continuent à faire florès. Leur succès ne fait même que grandir. Celle de jeudi avait attiré une énorme affluence au point que lundi la salle était encore prise d'assaut. *L'épreuve*, une comédie en un acte et en prose de Marivaux, servait de lever de rideau. Elle fut joliment rendue par MM. Gabriel Clermont, excellent dans le rôle de *Lucidor*, Bréval, un *Frontin* avisé et Walter *(Blaise)*, Mlle Marthe Latour *(Mme Argante)* est une artiste accomplie; Mme Jeanne Remont *(Angélique)* est une comédienne d'avenir et de renommée.

Il ne faut jurer de rien, la spirituelle comédie en 3 actes, en prose, d'Alfred de Musset, constituait le plat de résistance de cette matinée. Musset est resté le poète peut-être le plus parfait au point de vue de l'expression de la passion amoureuse comme de la perfection romantique du vers d'esprit. La grâce et l'élégance étaient les dons départis à la nature tourmentée de ce poète qui mourut à 47 ans, après avoir vidé jusqu'à la lie le calice des voluptés qui grisent et.. tuent.

Il faut voir M. Maurice Chomé incarner magistralement Van Buck, l'ancien négociant, pour comprendre tout l'art que peut comporter l'expression d'un rôle de Musset. Aussi, les principaux acteurs se font-ils un devoir et un régal de venir prendre à ces matinées une leçon du métier modèle. C'est assez souligner le triomphe de l'éminent professeur du conservatoire qu'est M. M. Chomé. M. Darcy, l'élève préféré de M. Chomé et qui lui fait grand honneur, a incarné le personnage de *Valentin, le neveu de Van Buck*, de façon si réussie qu'il n'y a qu'une voix pour estimer que ce rôle ne saurait guère être mieux compris ni mieux rendu. La diction est soignée, le jeu scénique, sans être parfait, accuse de nouveaux et sérieux progrès chez ce jeune premier d'avenir qui atteste au surplus une aisance d'allure et un souci louable des nuances et des détails, sans lequel un artiste de comédie n'atteint jamais à la plénitude de l'effet voulu. Si M. Darcy continue à travailler avec autant de ténacité, nul doute qu'il n'atteigne à une réelle maîtrise qui fixera sans doute sa destinée à côté de ces deux rôles principaux. Mlle Marthe Latour *(Baronne de Mancs)* et Jane Max *(Cécile)* se distinguèrent par un talent très avecti. MM. Rousseil, Roty et Walter complétèrent heureusement cette interprétation de choix.

Frabel.

Chronique musicale

Concert Scharrès. — L'audition musicale donnée en la salle de l'*Union Coloniale*, rue de Stassart, 34, samedi soir, 10 novembre, par l'excellent quatuor composé de MM. Scharrès, Lambert, Van Hout et Kühner, a été une des plus belles fêtes d'art de la saison. Une étoile s'est levée au firmament musical et y brillera bientôt d'un vif éclat; il s'agit du pianiste *Scharrès* dont la virtuosité atteint déjà un haut degré de perfection. Le talent de ce jeune homme est rehaussé par un physique d'un romantisme à faire rêver un public féminin même rebelle à l'esthétique spéculative. Certes, le faciès de *Scharrès* fera le tour du monde. En attendant, ce jeune phénix nous a joué, outre la partie piano d'un *quatuor* de Saint-Saëns et du délicieux *quatuor* n° 47 de Schumann, une *Berceuse*, de Chopin, et une *Rhapsodie*, de Liszt, d'une façon qui démontre sa compréhension des maîtres classiques et modernes. Il n'y a que des éloges à adresser à ses partenaires, sauf toutefois pour le *quatuor* de Schumann où il y a eu certaines négligences, notamment dans l'« Andante Cantabile ».

Léon X.

SPORTS

HIPPISME. — *Les épreuves d'obstacles à Maisons-Laffitte.* — La réunion de Maisons-Laffitte, comprenant quatre journées exclusivement réservées aux épreuves d'obstacles, a commencé par un bien mauvais temps. Les steeple-chases ont été gagnés par Loyaliste, à M. G. Wattinne (G. Michel), Ben Brun, à M. Calmann, également monté par G. Mitchell, et Fronton Basque, à M. Langham (Roupnel). Les épreuves de haies par Orviétan, au baron M. de Rothschild (Gabrielli), El Rayo, à M. J.-D. Cohn (A. Lane) et La Fête, à M. G. Wattinne (Dodd), qui a battu un lot très nombreux : 34 concurrents, dont plusieurs ont pris un faux départ et effectué tout le parcours sans tenir compte du signal du second drapeau, ce qui a valu, à une douzaine de jockeys, une mise à pied pour la prochaine journée.

FOOTBALL. — *A l'Union. — Daring bat Union St-Gilloise par 3 à 1.* — La partie de tournoi jouée dimanche à Uccle a été à la surprise générale, gagnée par le Daring, qui, battu précédemment par les autres équipes bruxelloises, se paya le luxe, pour sa première victoire, de vaincre les fameux et invincibles Saint-Gillois. Ceux-ci à vrai dire ont bien mal joué et semblent en sérieux déclin.

Les équipes étaient formées par :

Union. — (g.) Leroy; (arr.) Benoit, Machot, (d.) Adelson, Thys, Cnudde; (av.) Mathot, Coppée, Meyskens, Devcen, Hebdin.

Daring. — (g.) Gérard; (arr.) Guillaume, Moucheron; (d.) Bauwens, Bossaert, Th. Gérard; (av.) Bessems, Laurent, Loos, Stillemans, Vandeweghe.

Le Daring domina manifestement pendant les 40 premières minutes, attaquant presque sans trêve. A la 16e minute, Loos, faisant un crochet autour des arrières St-Gillois, marqua le 1er but d'un superbe coup, plaçant la balle dans le coin des filets, avec une grande puissance. Le même joueur récidiva peu après, mais cette fois Lercy parvint à arrêter.

Une minute avant le repos, sur une mauvaise entente de la défense unioniste, Laurent, d'assez loin, marqua le 2e but, que Leroy aurait pu arrêter, s'il n'avait « plongé » trop tôt.

Après la reprise, le jeu devint plus égal. Le Daring continua cependant à dominer, marquant un 3e but par Loos sur passe de Bessems et obtenant ensuite un coup de punition, un joueur Saint-Gillois ayant touché la balle de la main devant les filets, mais Bauwens envoya la balle sur le piquet, d'où elle fut dégagée. L'Union après cela reprit énergiquement et pendant un quart d'heure enfonça le Daring, marquant un but par Devcen. Vers la fin, le jeu redevint égal, mais des deux côtés les joueurs étaient à bout et plus rien ne fut marqué.

Les Jettois ont bien mérité leur succès très sympathiquement accueilli. Toute l'équipe joua bien, surtout Bossaert, Moucheron, Guillaume, Bessems et Loos.

A l'Union, à part Leroy, Machot et Adelson, les joueurs étaient dans un mauvais jour, Thys surtout.

A LOUVAIN. — *Racing C. B. bat Stade Louvaniste par 2 à 1.* — Cette partie d'entraînement fut nettement à l'avantage du Racing qui joua cependant sans Vanhoorden, Houben, Theys et Becquevort. — Au repos 1-0 pour R. C. B. par Chaerels. Louvain égalise par Dewit et 1 minute avant la fin Chaerels marque le n. 2 pour le Racing.

Comme meilleurs joueurs, citons Heyman, Lorphèvre, Debie, Chaerels et Vandenhauten au Racing et à Louvain, la défense et les extérieurs.

Division II. — C. S. Hal-Racing C. B. 2-2; — Union Saint-Gilloise-Daring C. B. 3-1; — La Forestoise-Stade Louvaniste 4-1; — Excelsior S. C.-Ass. St-Gill. 5-0 (fft.).

Division III. — Excelsior S. C.-Racing C. B. 1-2; — S. C. Menin-Vilvordienne 0-5; — Union Scolaire-S. C. Anderlecht 4-0.

THEATRE DE LA BOURSE — DIRECTEUR : Albert Mathy

Mardi 13 Novembre, à 8 heures et TOUS LES SOIRS :

Théo... dort!

Pièce bruxelloise en 3 actes de P. ROBERT et G. RAUME.

Le plus gros succès de rire!

Mlle SUZANNE HENRY	Yvonne.
Mlle PRIMEVERE	Anna.
M. DUBERGY	Félix Dupont.
Mme BERGER	Mme Stillemans.
Mlle Suzanne ANDRY	Jenny.
M. COUPIGNY	M. Mosty.
Mlle TONNY	Le Chasseur.
M. GERBER	De Berlet.
M. George DESTREZ	Eusèbe Verdonck.
M. SANTERRE	Philippe-Auguste.
M. DEVALLOIS	La Baronne.
Mlle KERVANNE	Marie.
M. ANDREY	M. Antoine.
M. RAYMOND	Edgard.
M. THEBS	Docteur Andral.
Mlle SIMONE	Irma.
M. BLONDIAUX	Charles.
Arthur DEVÈRE	M. Théodore STILLEMANS.

Tous les dimanches et fêtes, à 4 heures : MATINEE. 902

Prix des places pour la saison d'hiver. — Avant-scène, 5.00; Baignoire, 5.00; Fauteuil réservé, 3.00; Fauteuil d'orchestre, 2.50; Balcon de face, 2.50; Balcon de côté, 1er rang, 2.50; Balcon de côté, 2e rang, 1.25; Terrasse, 1.00; 2e Galerie de face numérotée, 0.75; 2e Galerie non numér., 0.50.

Scolaires. — Daring C. B.-Union St-Gilloise 1-1; — Excelsior S. C.-S. C. Anderlecht 1-2.

COMMUNIQUES des Théâtres et Concerts

BOIS-SACRE. — *Ces Messieurs*, dont le succès est considérable, constitue la pièce la plus intéressante : gaie, sentimentale, curieuse, violente même et pleine d'action.

BOURSE. — C'est ce soir à 8 h., qu'aura lieu la 1re de *Théo... dort!* de G. Raume, l'auteur du *Baron Vadrouille*. Ce chef-d'œuvre promet de faire sensation.

BONBONNIERE. — Yvonne George, Devigny, Delue, Stracket Mylo, tels sont les noms qui resteront gravés dans la mémoire de ceux qui auront vu *Les trois filles de M. Dupont*.

FOLIES. — La musique de *De Maskotte* exerce toujours sur le public les beautés de son thème et il faut ajouter à cela que les interprètes sont de première valeur.

GAIETE. — Il convient de se hâter si l'on veut applaudir *Le Danseur Inconnu*. Jeudi prochain passera *La Femme Nue*, la belle pièce de Henri Bataille.

MOLIERE. — Chaque jour des salles combles et enthousiastes ratifient le succès triomphal de *La Comtesse Sarah*, la charmante comédie de G. Ohnet.

N. ALCAZAR. — On a joué à bureaux fermés dimanche. C'est assez dire le succès de *Sus!* la fantaisie à grand spectacle de M. Léon Doemedt, dont chacun se plaît à vanter l'originalité et l'entrain.

OLYMPIA. — On donnera ce soir, jeudi, samedi et dimanche prochain *De Weg naar de Hel*. Demain, *Meneemeester s'apprivoise*.

Jeudi et lundi, à 4 h., dernières matinées de *Il ne faut jurer de rien* et de *L'Epreuve*.

SCALA. — *Bruxelles pris au vol*, qui vient de doubler le cap de la 30e, a encore été joué devant deux salles entièrement louées.

TROCADERO. — *Le Voiturier Henschel* achève une carrière toute de succès et, s'il faut en croire les feuilles de location, les dernières seront brûlantes. Vendredi, première de *Straensée*.

VIEUX-BRUXELLES. — Au programme du 9 au 15 nov. — *Léonce au Château d'If* (comédie); *Bébé et la Levrette* (comique); *Le Prénom* (comique); *Fantaisie de Mi-carême* (comédie); *Le Médaillon mortel* (drame).

WINTER. — *Le Dédale*, la poignante comédie dramatique de Paul Hervieu est interprétée admirablement par Mme Angelet, MM. Vermandèle, Sternon et toute la troupe. Les places s'enlèvent déjà pour toute la semaine.

MARDI 13 NOVEMBRE 1917

BOIS SACRE. — A 7 3/4 h., *Ces Messieurs*.
BOURSE. — A 7 h. 1/2, *Théo... dort!*
BONBONNIERE. — A 8 h., *Les trois filles de M. Dupont*.
FOLIES. — A 8 h., *De Maskotte*.
GAIETE. — A 8 h., *Le Danseur Inconnu*.
MOLIERE. — A 8 h., *La Comtesse Sarah*.
N. ALCAZAR. A 8 h., *Sus!* Partie concert.
OLYMPIA. — A 8 h., *De Weg naar de Hel*.
SCALA. — A 8 h., *Bruxelles pris au vol*.
TROCADERO. 7 3/4 h., *Le Voiturier Henschel*
WINTER. — A 8 h., *Le Dédale*.
PANTHEON. Séance permanente de 3 à 11 h.
VIEUX BRUXELLES. De 5 à 11 h., Cinéma.
SPLENDID CINEMA. — De 3 à 11 h. Orch.
MODERN CINEMA, rue Neuve, de 4 à 11 h.
BRUXELLES KERMESSE, 15 et 19, rue des Pierres. — Spectacle varié, 1,500 places. Entrée libre. Tous les vendredis, nouv. débuts.

---

47 FEUILLETON DU *BRUXELLOIS*.

Mes Pontons

NEUF ANNEES DE CAPTIVITE

PAR

Louis GARNERAY

— *Indeed!* s'écria l'Anglais, votre camarade sait donc boxer?

— Il est de première force à cet exercice!

— *Indeed! indeed!*... Tant mieux! le combat n'en sera que plus intéressant... Les amateurs de Portsmouth, car on ne parle plus que de cette partie de boxe dans toute la ville, craignaient que Petit-Blanc ne tuât trop vite votre compatriote!... De très forts paris sont même engagés à ce sujet.

— Comment, des paris sont engagés? Je ne vous comprends pas, expliquez-vous.

— Rien de plus simple. Ces gageures ne portent pas sur la défaite ou sur la mort du *Frenchmann*, car ce sont là des événements que personne ne met en doute, elles sont seulement en rapport au nombre de coups de poing qu'il recevra avant de tomber pour ne plus se relever. Les uns parient simple contre triple pour un seul coup de poing, les autres double contre simple pour deux, la plupart à égalité pour trois. Puisque votre camarade sait, dites-vous, boxer, moi, je vais parier pour cinq. Le puis-je? Voyons, ne me trompez pas.

— Voici une guinée, répondis-je en sortant une pièce d'or de ma poche. Je la tiens pour mon camarade. Acceptez-vous cet enjeu? Je parie qu'il sera vainqueur!

— Ma foi! je ne possède pas une aussi forte sommo, me dit le charpentier; sans cela, j'accepterais votre offre de grand cœur. Mais, attendez... peut-être, avec le secours de mes camarades, pourrai-je me la procurer...

L'Anglais, s'adressant alors à ses compagnons, leur exposa l'affaire, et la guinée se trouva aussitôt complétée.

— C'est convenu, à tantôt, me dirent alors les ouvriers anglais d'un air moqueur. N'allez pas au moins dépenser votre argent, car nous comptons l'employer à boire un tonneau d'ale en l'honneur du triomphe de Petit-Blanc.

— Ne craignez rien, mes garçons, un Français n'a que sa parole, leur répondis-je en m'éloignant, seulement je vous avertis que si vous attendez pour boire de la bière après la défaite de mon camarade, vos gosiers courent le risque de rester altérés jusqu'au jour du jugement dernier.

Ma confiance dans le Breton, confiance, hélas! que je proclamais bien haut, mais que je n'éprouvais pas dans mon for intérieur, fit beaucoup rire les Anglais. Quant à moi, je m'empressai de me rendre auprès de Robert Lange, que je trouvai dormant encore dans le faux pont.

— Eh bien, camarade, lui dis-je en le secouant doucement par le bras, voici donc le grand jour arrivé?

Le Breton me regarda avec de grands yeux étonnés, puis, d'un ton de doux reproche :

— Ah! monsieur, me répondit-il, ce n'est pas gentil à vous de m'avoir réveillé ainsi. Je rêvais que j'assistais à une veillée au pays.

— Il s'agit bien de rêver, mon brave Robert! Voici donc, je vous le répète, le grand jour arrivé. Les ouvriers anglais, qui sont en train en ce moment de terminer les préparatifs de cette solennité, m'ont appris qu'il n'est plus question dans toute la ville de Portsmouth que de votre lutte avec Petit-Blanc.

— Les imbéciles! dit doucement Robert Lange en accompagnant cette exclamation d'un mouvement d'épaules plein de mépris, il faut donc qu'ils aient bien du temps à perdre pour qu'ils s'occupent d'une chose si peu intéressante et que j'avais pour mon compte à peu près oubliée...

— Je ne dois pas vous cacher, Robert, que les Anglais regardent d'avance votre défaite comme un fait accompli... Je viens de parier une guinée pour vous! Voyons, pensez-vous que vous me la ferez gagner et que nous la mangerons ensemble ...

— Je pense, camarade, me répondit le Breton avec une franchise empreinte de tristesse, que vous n'avez pas agi en cette circonstance en honnête homme. Que les Anglais parient et spéculent sur ma mort, cela se conçoit, car un pauvre Français prisonnier ne vaut pas même à leurs yeux un cheval ou un coq... Mais que vous, un compatriote, vous jouiez de l'argent sur le plus ou moins de coups de poing que je dois donner ou recevoir... eh bien, là, franchement, entre nous et de bonne amitié, je ne trouve pas ça gentil de votre part...

Il y avait tant de douceur et de bonhomie dans la façon dont le Breton m'adressa ce reproche, qu'il me fut droit au cœur.

— Mon bon Robert, lui répondis-je en lui serrant cordialement la main, vous vous méprenez complètement sur ma conduite... Si j'ai parié pour vous, ce n'est, certes, ni par cupidité, ni par intérêt, car, à vous parler franchement à mon tour, je n'ose croire à votre triomphe, je n'ai agi ainsi que je l'ai fait que par amour-propre national et pour ne pas reculer devant l'Anglais.

— Oui, à présent je comprends, me dit le Breton d'un air joyeux. Aussi, je ne m'expliquais pas!... Que je suis donc bête d'avoir eu une pareille idée... Vous m'excusez, monsieur? je suis bien vexé contre moi... Je vous dois des remerciments...

— Ne parlons plus de cela, Robert, et revenons à votre combat. Comment espérez-vous sortir de cette position difficile? Si vous refusez, en prétextant, ce qui n'est au reste que malheureusement trop vrai, votre état de faiblesse... cela ne vaudrait-il pas mieux que...

— D'être assommé! s'écria le Breton avec une vivacité que je ne lui connaissais pas. Non, monsieur, cela ne vaudrait pas mieux. Je suis, autant qu'il est en moi, un bon chrétien, qui ne veut de mal à personne, et Dieu m'est témoin que si j'ai souvent défoncé, en luttant, quelques côtes aux gars dans nos pardons ou nos assemblées, ça n'a jamais été par méchanceté, mais seulement pour l'histoire de se divertir amicalement et de soutenir l'honneur de ma paroisse! Aujourd'hui, c'est plus ça. Des Anglais qui sont des bourreaux et des damnés veulent, pour passer le temps, se donner le plaisir de faire abîmer un bon et honnête Breton par un failli chien de païen de moricaud... Ah! mais minute... faut pas croire, parce que le Breton est bon enfant, que ce soit une bête!... que par honnêteté il se laissera taper sans se défendre!... et taper, je le répète, par un païen de moricaud en livrée! Ah ben, ça serait du joli, et les pays ne rageraient pas peut-être!... ils me traiteraient de fainéant et ne voudraient plus parler breton avec moi... Mille noms de noms... à présent que toutes ces idées me montent au cerveau, la matinée va me sembler diablement longue...

Hubert Lange, en prononçant ces derniers mots, n'était plus reconnaissable : une complète métamorphose s'était opérée en lui : les yeux brillants, les poings crispés, la lèvre supérieure relevée par une expression d'implacable férocité, les yeux injectés de sang, il s'était mis d'un bond sur ses pieds, et, se redressant de toute sa hauteur, il semblait chercher son ennemi du regard. Pour la première fois, je songeai que ses camarades avaient peut-être raison de compter sur lui, et je ne désespérai plus de l'issue du combat, ayant appris depuis peu que sur dix noisettes il en cassait ordinairement huit ou neuf entre ses doigts.

(A suivre.)

La Semaine agricole

Plantation des arbres fruitiers.

Correspondance particulière du « Bruxellois »

En général, on peut dire que le meilleur sol pour les arbres fruitiers est celui qui a une consistance moyenne, dont le sous-sol est perméable et qui contient des réserves naturelles d'éléments fertilisants assimilables. Cependant, chaque essence a des exigences spéciales; ainsi, les arbres à fruits à noyau demandent des sols riches en chaux et en potasse, sur des coteaux bien exposés, ni trop secs, ni trop humides.

En Belgique, l'exploitation fruitière a subi pendant ces trois années de guerre une évolution considérable. Elle a élargi sa zone d'action et a profité des progrès de la culture moderne. Dans toutes les régions du pays, bon nombre d'exploitants sont entrés dans la phase d'exécution et ont garni les abords de la métairie, les prairies, les jardins, les cours, les pignons de nombreux arbres fruitiers qui, dans quelques années, paieront largement les dépenses faites. Mais, pour obtenir de bons résultats, il ne suffit pas de planter ou de greffer, çà et là, sans discernement, des arbres fruitiers et d'attendre que les années et la bonne chance attachent aux branches des fruits nombreux et succulents. Non; il faut planter ses arbres dans les meilleures conditions possibles, les soigner, les fumer constamment, comme s'il s'agissait de plantes annuelles.

Lorsqu'on veut faire une plantation, il faut:

1. Choisir des variétés convenant au sol, au climat et à l'exposition;

2. Creuser des fosses de plantation le plus longtemps possible à l'avance, surtout dans les sols compacts;

3. Observer une distance convenable entre chaque arbre;

4. Compléter la composition chimique du sol en introduisant dans la fosse de plantation non pas du fumier, mais du terreau et 2 à 6 kil. de kainite et la même quantité de scories basiques.

Pour mieux préciser les doses, nous dirons qu'il convient d'appliquer par 100 kil. de terreau ou de terre : 0.6 à 1 kil. de kainite; 0.6 à 1 kil. de scories.

On peut avantageusement remplacer la kaïnite par du chlorure de potassium ou du sulfate de potasse, mais comme ces deux engrais contiennent quatre fois autant de potasse que la kïanite, on en appliquera de doses quatre fois moindres, soit 150 à 250 grammes par 100 kil. de terre. En temps normal, au réveil de la végétation, une dose moyenne de 500 gr. de nitrate de soude ou de sulfate d'ammoniaque complétera l'action des engrais employés à la plantation.

Par la suite, on appliquera chaque année une bonne dose d'engrais renfermant les quatre éléments indispensables, c'est-à-dire la potasse, l'acide phosphorique, l'azote et la chaux.

La terre extraite, le terreau et les engrais seront mélangés de façon bien homogène; en aucun cas, ceux-ci ne peuvent se trouver en contact direct avec les racines. L'adjonction d'engrais potassiques et phosphatés aux fertilisants organiques est une excellente opération qui coûte relativement peu et qui produit d'heureux résultats sur la croissance de l'arbre et sur sa fructification ultérieure.

Alfred GOURMET, à Rochefort.

Arts, Sciences et Lettres

Les blessés qui guérissent. — Les énormes bienfaits dûs aux découvertes de Pasteur, appliquées dans cette guerre, ont été exposés à Londres par le docteur américain Hoods Hutchinson, qui fait autorité dans les questions d'hygiène, au cours d'une conférence sur le rôde de l'hygiène dans la guerre européenne.

« A ces deux anges : l'anesthésie et l'antisepdie, dit le conférencier, nous devons que les amputations de membres sont plus rares qu'elles ne le furent jamais dans toute l'histoire des guerres. »

Au Studio. — Samedi, à 3 h., s'est ouverte l'exposition de Mme R. Gilsoul-Hoppe et Emile Thysebaert. Cette exposition attirera sûrement tous les amateurs de bonne peinture dans la coquette salle de la rue des Petits-Carmes. Ce Salon restera accessible au public de 11 à 6 heures.

Çà et là

Une curieuse chanson de la Saint-Martin (11 novembre). — Saint-Martin, dont le nom est populaire dans toute la chrétienté, est grandement honoré en Belgique. Près de quatre cents églises lui sont dédiées, les villes d'Alost, d'Arlon, de Courtrai, de Duffel, de Franchimont, d'Herck-la-Ville, de Visé et d'Ypres, l'ont choisi comme patron, et nombre d'associations se sont placées sous sa protection spéciale.

Les « feux de la Saint-Martin », les « repas de la Saint-Martin », avec l'oie comme plat de résistance, se sont maintenus longtemps dans nos provinces, vestiges sans doute d'une fête païenne célébrée jadis vers la même époque. Et les enfants, souvent travestis, faisaient le 10 ou le 11 novembre des quêtes, en implorant par des chansons de circonstance, des bonbons, des joujoux ou quelque monnaie.

Une de ces chansons, qu'on chanta à Malines jusqu'à la fin du siècle dernier, est fort curieuse. Elle abonde en invectives qui, à la vérité, s'adressent non au héros du célèbre tableau de Van Dijck, mais au général Gueldrois Martin Van Rossum, qui en 1542 laissa dans le Brabant des traces si affreuses de son passage, ayant mis le feu à plus de quatre-vingt villages. Ces vers se conservèrent par tradition, de père en fils, mais en s'altérant peu à peu, et les enfants finirent par substituer à un nom dont la signification n'était pas bien précise pour eux, celui du grand Saint. Au lieu de « Marten Van Rossum, den ouden trawant », ils changèrent : « Sinte Marten, den ouden trawant », ce qui, l'on en conviendra, n'était guère respectueux, « traban », ici, étant certainement synonyme de soudard!

Le martyr de Saint-Liévin (12 novembre). — On connaît le tableau fameux du Musée de Bruxelles, où Rubens a représenté le martyr de Saint-Liévin, ou plutôt le prologue de ce martyre, car la toile n'évoque que le premier épisode du récit des légendaires. Et il est intéressant, en ces jours où l'Eglise fête la mémoire du Saint (12 novembre), de reproduire ce récit d'après la vie de Liévin, attribuée à Saint-Boniface, archevêque de Mayence, mais dont l'authenticité fut contestée dès le XVIIe siècle par le bollandiste Papebroch :

Liévin était fils d'un duc d'Ecosse. Devenu archevêque de ce pays, il était arrivé en Flandre pour évangéliser nos contrées et il habitait, à Hautem chez une pieuse femme, Crafahilde. Un jour, les barbares, dont il combattait les dieux, vinrent l'assaillir; un d'eux, nommé Walbert, lui plongea une tenaille à la bouche, lui arracha la langue (comme on le voit dans le tableau) et allait la jeter aux chiens lorsque Dieu envoya une flamme qui consuma tous ces hommes. Liévin se releva : il était sain et sauf; le Seigneur lui avait rendu la langue, et il put continuer sa prédication. Ce ne fut que plus tard, le 12 novembre 656, que, à Esche, un village voisin, Liévin tomba sous les coups d'autres païens fanatiques qui l'achevèrent en lui coupant la tête. Son hôtesse Crafahilde était accourue, portant dans ses bras son plus jeune enfant, que le Saint avait récemment baptisé sous le nom de Brice; les meurtriers, irrités de ses lamentations, lui fendirent le crâne d'un coup de hache en découpèrent en trois tronçons le corps du petit Brice. Les trois martyrs furent enterrés à Hautem, par les disciples de Liévin à qui les anges avaient eux-mêmes préparé un tombeau en cette localité.

Une tradition populaire dans le pays d'Alost affirme que le Saint marche lui-même vers ce tombeau, sa tête entre ses mains; et, tant à Esche qu'à Hautem, on montre encore aujourd'hui des chemins de traverse appelés « sentiers de Saint-Liévin » par où, dit-on, il passa...

---

12 FEUILLETON DU *BRUXELLOIS*

FERRAGUS

ou

Le Maître des Treize

par HONORE DE BALZAC

Oh! je hais cordialement le monde. Nous sommes si heureux sans lui! pourquoi donc l'aller chercher? Jules, je t'en supplie, promets-moi d'oublier tout ceci. Demain nous apprendrons sans doute que M. de Maulincour est devenu fou.

— Quelle singulière chose! se dit Jules en descendant de voiture sous le péristyle de son escalier.

Il tendit les bras à sa femme et tous deux montèrent dans leurs appartements.

Pour développer cette histoire dans toute la vérité de ses détails, pour en suivre le cours dans toutes ses sinuosités, il faut ici divulguer quelques secrets de l'amour, se glisser sous les lambris d'une chambre à coucher, non pas effrontément, mais à la manière de Tribly, n'effaroucher ni Dougal, ni Jeannie, n'effaroucher personne, être aussi chaste que veut l'être notre noble langue française, aussi hardi que l'a été le pinceau de Gérard dans son tableau de Daphnis et Chloé.

La chambre à coucher de Mme Jules était un lieu sacré. Elle, son mari, sa femme de chambre pouvaient seuls y entrer.

L'opulence a de beaux privilèges, et les plus enviables sont ceux qui permettent de développer les sentiments dans toute leur étendue, de les féconder par l'accomplissement de leurs mille caprices, de les environner de cet éclat qui les agrandit, de ces recherches qui les purifient, de ces délicatesses qui les rendent encore plus attrayants.

Si vous haïssez les dîners sur l'herbe et les repas mal servis, si vous éprouvez quelque plaisir à voir une nappe damassée éblouissante de blancheur, un couvert de vermeil, des porcelaines d'une exquise pureté, une table bordée d'or, riche de ciselure, éclairée par des bougies diaphanes, puis, sous des globes d'argent armoriés, les miracles de la cuisine la plus recherchée, pour être conséquent, vous devez alors laisser la mansarde en haut des maisons, les grisettes dans la rue; abandonner les mansardes, les grisettes, les parapluies, les socques articulés aux gens qui paient leur dîner avec des cachets; puis, vous devez comprendre l'amour comme un principe qui ne se développe dans toute sa grâce que sous les tapis de la Savonnerie, sous la lueur d'opale d'une lampe marmorine, entre des murailles discrètes et revêtues de soie, devant un foyer doré, dans une chambre sourde au bruit des voisins, de la rue, de tout, par des persiennes, par des volets, par d'ondoyants rideaux.

Il vous faut des glaces dans lesquelles les formes se jouent, et qui répètent à l'infini la femme que l'on voudrait multiple, et que l'amour multiplie souvent; puis des divans bien bas; puis un lit qui, semblable à un secret, se laisse deviner sans être montré; puis, dans cette chambre coquette, des fourrures pour les pieds-nus, des bougies sous verre au milieu des mousselines drapées, pour lire à toute heure de nuit, et des fleurs qui n'entendent pas, et des toiles dont la finesse eût satisfait Anne d'Autriche.

Mme Jules avait réalisé ce délicieux programme; mais ce n'était rien. Toute femme de goût pouvait en faire autant, quoique, néanmoins, il y ait dans l'arrangement de ces choses un cachet de personnalité qui donne à tel ornement, à tel détail, un caractère inimitable.

Aujourd'hui plus que jamais règne le fanatisme de l'individualité. Plus nos lois tendront à une impossible égalité, plus nous nous en écarterons par les mœurs. Aussi, les personnes riches commencent-elles en France, à devenir plus exclusives dans leurs goûts et dans les choses qui leur appartiennent, qu'elles ne l'ont été depuis trente ans.

Mme Jules savait à quoi l'engageait ce programme, et avait tout mis chez elle en harmonie avec un luxe qui allait si bien à l'amour.

Les « Quinze cents francs et ma Sophie » ou la passion dans la chaumière, sont des propos d'affamés auxquels le pain bis suffit d'abord; mais qui, devenus gourmets, s'ils s'aiment réellement, finissent par regretter les richesses de la gastronomie.

L'amour a le travail et la misère en horreur. Il aime mieux mourir que de vivoter.

La plupart des femmes, en rentrant du bal, impatientes de se coucher, jettent autour d'elles leurs robes, leurs fleurs fanées, leurs bouquets dont l'odeur s'est flétrie. Elles laissent leurs petits souliers sous un fauteuil, marchent sur les cothurnes flottants, ôtent leurs peignes, déroulent leurs tresses sans soin d'elles-mêmes.

Peu leur importe que leurs maris voient les agrafes, les doubles épingles, les artificieux crochets qui soutenaient les élégants édifices, de la coiffure ou de la parure.

Plus de mystères, tout tombe alors devant le mari, plus de fard pour le mari. Le corset, la plupart du temps corset plein de précautions, reste là, si la femme de chambre trop endormie, oublie de l'emporter. Enfin, les bouffants de baleine, les entournures garnies de taffetas gommé, les chiffons menteurs, les cheveux vendus par le coiffeur, toute la fausse femme est là, épase.

Dejecta membra poeta, la poésie artificielle tant admirée par ceux pour qui elle avait été conçue, élaborée, la jolie femme encombre tous les coins. A l'amour d'un mari qui bâille, se présente alors une femme vraie qui bâille aussi, qui vient dans un désordre sans élégance, coiffée de nuit avec un bonnet fripé, celui de la veille, celui du lendemain. — Car, après tout, monsieur, si vous voulez un joli bonnet de nuit à chiffonner tous les soirs, augmentez ma pension.

Et voilà la vie telle qu'elle est. Une femme est toujours vieille et déplaisante à son mari, mais toujours pimpante, élégante et parée pour l'autre, pour le rival de tous les maris, pour le monde qui calomnie ou déchire toutes les femmes. Inspirée par un amour vrai, car l'amour a l'instinct de sa conservation, Mme Jules agissait tout autrement, et trouvait, dans les constants bénéfices de son bonheur, la force nécessaire d'accomplir ces devoirs minutieux desquels, il ne faut jamais se relâcher, parce qu'ils perpétuent l'amour. Ces soins, ces devoirs, ne procèdent-ils pas, d'ailleurs, d'une dignité personnelle qui sied à ravir! N'est-ce pas des flatteries? n'est-ce pas respecter en soi l'être aimé?

Donc Mme Jules avait interdit à son mari l'entrée du cabinet où elle quittait sa toilette de bal, et d'où elle sortait vêtue pour la nuit, mystérieusement parée pour les mystérieuses fêtes de son cœur. En venant dans cette chambre, toujours élégante et gracieuse, Jules y voyait une femme coquettement enveloppée dans un élégant peignoir, les cheveux simplement tordus en grosses tresses sur sa tête; car, n'en redoutant pas le désordre, elle n'en ravissait à l'amour ni la vue ni le toucher; une femme toujours plus simple, plus belle alors qu'elle ne l'était pour le monde; une femme qui s'était ranimée dans l'eau, et dont tout l'artifice consistait à être plus blanche que ses mousselines, plus fraîche que le plus frais parfum, plus séduisante que la plus habile courtisane; enfin toujours tendre et partant toujours aimée.

Cette admirable entente du métier de femme fut le grand secret de Joséphine pour plaire à Napoléon, comme il avait été jadis celui de Césonie pour Caïus Caligula, de Diane de Poitiers pour Henri II. Mais s'il fut largement productif pour des femmes qui comptaient sept à huit lustres, quelle arme entre les mains de jeunes femmes! Un mari subit alors avec délices les bonheurs de sa fidélité.

Or, en rentrant après cette conversation qui l'avait glacée d'effroi et qui lui donnait encore les plus vives inquiétudes, Mme Jules prit un soin particulier de sa toilette de nuit. Elle voulut se faire et se fit ravissante. Elle avait serré la batiste du peignoir, entr'ouvert son corsage, laissé tomber ses cheveux noirs sur ses épaules rebondies; son bain parfumé lui donnait une senteur enivrante; ses pieds nus étaient dans des pantoufles de velours.

Forte de ses avantages, elle vint à pas menus, et mit ses mains sur les yeux de Jules, qu'elle trouva pensif, en robe de chambre, le coude appuyé sur la cheminée, un pied sur la barre. Elle lui dit alors à l'oreille en l'échauffant de son haleine, et la mordant du bout des dents : A quoi pensez-vous, monsieur? Puis le serrant avec adresse, elle l'enveloppa de ses bras, pour l'arracher à ses mauvaises pensées. La femme qui aime a toute l'intelligence de son pouvoir; et plus elle est vertueuse, plus agissante est sa coquetterie.

— A toi, répondit-il.

— A moi seule?

— Oui!

— Oh! voilà un oui bien hasardé.

Ils se couchèrent. En s'endormant, Mme Jules se dit : Décidément M. de Maulincour sera la cause de quelque malheur. Jules est préoccupé. Il était environ trois heures du matin dit-on. Il était environ trois heures du matin lorsque Mme Jules fut réveillée par un pressentiment qui l'avait frappée au cœur pendant son sommeil. Elle eut une perception à la fois physique et morale de l'absence de son mari.

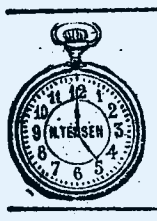
(A suivre.)

ANNONCES. . . . . 2 fr. la ligne

ON DEMANDE
BOITES et TUBES
POUR
Crême pour Chaussures
Ecrire : J. A. 161, bureau du Journal 779

Nous achetons :
Déchets de celluloïd, films, mica, clichés autorisées, rouleaux phono. Déchets ou neufs.
Comptoir International de Celluloïd
37, rue Royale-Ste-Marie, Bruxelles 343

Cabinet médical. Rue des Croisades, 17, Bruxelles-Nord. Voies urinaires. Ouvert tous les jours de 10 à 7 h., sauf mardi et vendr. Dimanche de 8 à 12 h. 45


Montres-bracelets, Pendules à carillon « WESTMINSTER » et Chronomètres « TENSEN »
Aux Fabricants Suisses Réunis
BRUXELLES 12, rue des Fripiers
ANVERS 12, Marché-aux-Souliers
FERME LE DIMANCHE 180

Accoucheuse diplôm., 30 ans prat. Pension. Consultations. RETARDS. **41, r. de Munich** (Pte Hal), Brux. Mon de confiance. 520

Accoucheuse diplômée, ex-interne des hôpitaux, RETARDS. Consultations secrètes. Pension à toute époque. Médecin attaché à la Maison. (1893 **88, rue de la Victoire, 88,** (Pte de Hal), Bruxelles.

DEMANDEZ A VOTRE FOURNISSEUR
Blanco
QUALITE SUPERIEURE
Le SAVON EN BRIQUES av. bandelettes
BLANCO
Les produits «BLANCO» sont incontestablement les meilleurs et les plus économiques.
ANVERS : 12, rue de l'Amidon.
BRUXELLES : 46, place de Brouckère.
LIEGE : 8, rue des Dominicains. 13

Imprimerie Internationale, 9, rue Ruysdael.

Ecole Pigier 60, rue du Pont-Neuf, 60. Langues. Sténo-Dactylo. Comptabilité. 105

Traducteur très expérimenté se charge de rédiger pétitions, recours en grâce, demandes de rapatriement, corresp. génér. avec admin. publ., lettres comm., nombr. succès, prix mod. S'adr. ent. 11 h. et midi, 1, pl. Fontainas. 677

Accoucheuse 96, r. Gallait (pl. Liedts), 2 dipl. prem. cl. RETARDS. Nouv. méth. sans danger. Médecin attaché à la mais. Pension. Tr. 7, 8, 11, 50, 53, 54, 56, 58, 82, 8 . (4

Fromage de Herve
38, RUE STEENS, 38, Saint-Gilles (Barrière). 798

Mme Juliette conseille, renseigne sur tout. Réussite cert. **21,** rue de l'Etuve, au 1er, entr. directe. 895

Accoucheuse 164, rue de Cologne, prem. diplôme. Pension. Consultations. Discrétion. RETARDS. Médecin attaché à la maison. Prix modérés.

Mme Marion conseille et renseigne sur tout. Discrétion. **24, rue Jos. Claes.** 896

BAINS TURCS. Meth. nouv., 3, rue Van Oost. 851

Accoucheuse dipl. 25 a. prat. RETARDS. Prix mod. Maison de confiance. **10,** Boulevard du Midi Bruxelles. Trams 46. 17. 658

Cigarettes BOUBY FABRIQUE : 857 **34, r. Rubens. 84**

Accoucheuse Prem. diplôme. Références. Confiance. — Paiement après succès. **13,** r. de la Constitution (derrière l'Eglise Ste-Marie). 8

Détectives Renseignements. — Surveillance. Agence LUX, **55,** r. de Laeken, Bruxelles. 734

Mme vve De Visscher, ACCOUCHEUSE dipl., 30 ans prat. Pension. Consultations. ***Retards.* 91,** rue de la Victoire, Bruxelles. Maison de confiance. 523

Maladies du foie, de la vessie et des reins sont radicalement guéries à tout âge par les **Capsules blanches du Dr Davidson** la boîte de 50 : 3 fr.
Dépôts : BRUXELLES, Pharm., 15, r. des Croisades; ANVERS, De Beul, 57, Longue r. Neuve; CHARLEROI, Lefèvre, 63, r. de Marcinelle; LIEGE, Goosens; GAND, De Moor, r. de Bruges.

Mons On demande de bons vendeurs, bon salaire. S'adr. à M. Pierre VERHELLE, r. des Fripiers, 40, Mons. 863

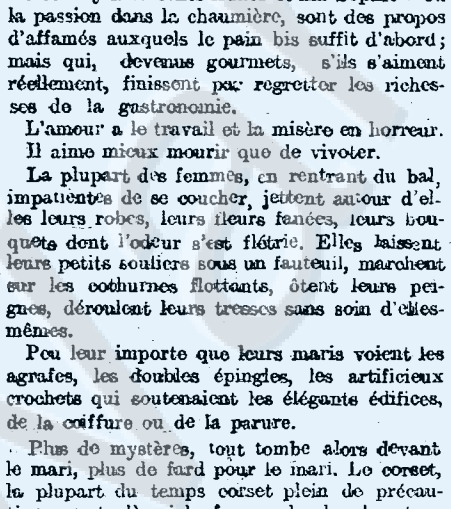
Mme Bibeck Accoucheuse diplômée, 20 ans pratique. Pension. Consultations. RETARDS. 60, RUE DE THY, 60, Maison sérieuse. 580

Gouvernante dem. place. Rue Verboeckhaven, 70. 897

Ouvrier typographe très éprouvé, demande place magasinier ou autre. Ecrire C. J., bur. journal. 872

Conserves de viande LA NUEVA
Dépôt : **MM. KONINCKX, frères**
Vieux-Marché-aux-Grains, Bruxelles 863

Mondialine
Simili - Café
Déguster c'est l'adopter



Son Goût et son Arôme
se rapprochent du
véritable Café
et en font
Le Meilleur
de tous les succédanés
POUR LE GROS : 21, Rue Gretry BRUXELLES

Accoucheuse 106, rue Hôtel-des-Monnaies, Mme GILLION, diplôme première classe. Ex-directrice institut. Pension. Consultations. RETARDS. Méthode nouvelle sans danger. Maison de confiance. Prix : 10 francs.

Voyez prix
FOURRURES, cols et manteaux, tous genres, riches et ordinaires. Les plus hautes nouveautés et le plus grand choix. 50 % moins cher qu'ailleurs. Fourrures à partir de 15 fr. Réparations, conservations, transformations. Travail soigné et garanti à moitié prix **Aux Nouveautés Parisiennes,** *38, rue Van Artevelde, 38.* 875

On demande servante propre connaissant bonne cuisine. Rue Neuve, 126, 1er étage. 893

Occasion. A v. magn. ch. à couch. acajou Louis XV. Rue Guillaume Tell, 39, St-Gilles. 894

Mme PENNINCKX, **accoucheuse,** 1er dipl., pension, consultation. 17, rue Dupont, Nord. 324

Fabrique de conserves de viande demande bon **représentant** actif et causant l'allemand. Meilleures références exigées. Inutile si pas très capable. Ecrire avec détails L. N. 28 bur. journal. 889

Bijoutiers. On demande 2 bons demi-ouvriers et des apprentis, r. Limnander, 7, Bruxelles-Midi. 890

Jne homme 32 a., b. fam., espérances, dés. renc. vve ou orpheline ay. fort. et pouv. l'aider dans affaires. Prend engag. de mariage. Ecrire S. M. 59, bur. jl. 891

PRETS — TRANSPORTS DE FONDS
40, pl. de Brouckère, Brux.-17, Cité V. Volxem. 756

On demande **bascule** d'occasion. — Faire offres Agence STAR, 2., rue de la Paille. 898

Accoucheuse 14, place des Martyrs, 3 dipl. prem. cl. France et Belgique, ex-interne hôpitaux. RETARDS. Méthode nouvelle sans danger. 129

Phonographe. Parf. état, de 10 à 12 fr. la kil. et plus. 187, r. Brogniez. 609

Bon, excell. cuisinier, connaiss. la cuis. flamande, allemande et française, parl. flam. et allem. S'adr. Jos. Dupont r. de la Brasserie, 3, Lembecq-lez Hal. 899

On offre de concéder aux industriels belges, soit la vente, soit des licences d'exploitation du brevet déposé en Belgique au nom de Erland ZELL et délivré sous le No 239.665 pour
Système de rails pr voies ferrées
Pour tous renseignements et toutes offres, s'adresser à **Aktiebolaget Elasticitet,** GOTHENBURG (Suède). 900

Mme Ester 16 ans même maison, conseille, renseigne sur tout. **37,** r. des Plantes (Nord). Discr. absol.

Cabinet medical 19, rue de la Fraternité (donne dans la r. de Brabant), Bruxelles-Nord. Voies urinaires. 606 Syphilis 914. Consultations de 8 h. mat. à 8 h. soir; dimanche de 8 à 12 h. 1108

Médecin-pharmacien Cause double emploi, posit. a remettre. Adr. Stembert, 13, r. de la Caserne, Blux 864

On donne le plus haut prix pour
Bijoux, Brillants et Perles fines
19, boul. Anspach, au MINIMAX 901

VENTES PAR HUISSIERS

G. G. A.
Grandes Galeries Artistiques
110, Boulevard de la Senne, 110.

Jeudi 15 novembre, à 3 heures précises
VENTE PUBLIQUE
par le ministère de Mtre A. Neuman, huissier près de la Cour de Cassation, 128, rue aux Laines d'une
Importante Collection de Tableaux
ANCIENS ET MODERNES
Aquarelles, Pastels, Eaux-fortes, Dessins, Gravures, Objets d'art, Tapis
Au comptant 10 p. c. pour frais.
EXPOSITION : Du dimanche 11 au mercredi 14 novembre, de 11 à 5 heures.
Places réservées sur demande.
Catalogue détaillé au local de la vente et en l'étude de Mtre Neuman (873)

